

I'HUMANITÉ



rouge

*Prolétaires de tous les Pays, Nations et Peuples opprimés,
UNISSEZ-VOUS !*

2F Adresse : L'HUMANITE ROUGE
B.P. 365
75.064 ; PARIS CEDEX 02

JOURNAL COMMUNISTE
POUR L'APPLICATION EN FRANCE DU MARXISME-LENINISME
ET DE LA PENSEE-MAOTSETOUNG

5^e ANNEE N° 181
JEUDI 22 MARS 73



POUR LE SUCCÈS DES REVENDICATIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES, POLITIQUES

UNE EXIGENCE

UNITE PROLETARIENNE ET POPULAIRE



Les grenouillages de la réaction

Une fois de plus, ces lendemains d'élections auront été faits pour beaucoup de déception, d'amertume, de désillusions. Il en a toujours été ainsi.

« Changement » fut le mot le plus prononcé, c'était aussi ce qui était le plus attendu. Mais au bout du compte, rien n'a changé. Du côté des travailleurs, du peuple, désillusion, mais aussi pour un nombre de plus en plus grand prise de conscience que les seuls changements possibles sont ceux que les travailleurs arracheront par la lutte, que la seule voie sérieuse pour des changements réels est la voie révolutionnaire.

De l'autre, ce sont promesses faites et refaites mais jamais tenues, manœuvres, appels du pied, appels aux éternelles négociations.

Ces élections et leurs suites nous amènent à faire certaines constatations et réflexions. En voici quelques-unes.

Un collabo au Parlement

Frédéric-Dupont, un nom qui ne vous dit rien sans doute.

Pourtant, cet individu, aujourd'hui député du 7^e arrondissement sous l'étiquette centriste, fit beaucoup parler de lui autrefois. A la Libération le P.C. » F. mena campagne contre lui sous le mot d'ordre : « Pas de collabo à l'Assemblée ! » Une brochure préfacée par André Marty lui fut même consacrée à l'époque. Frédéric-Dupont était en effet un habitué des salons de la Gestapo.

Une petite phrase de Peyrefitte



« Nous détenons, certes, la clef du jeu parlementaire, mais cette clef nous l'avons jetée dans la Seine en 1958. »

Voici l'aveu, dont on appréciera le cynisme, fait par Peyrefitte.

Autrement dit : jouez toujours, nous gagnerons à tout coup car les dés sont pipés.

Le même Peyrefitte, déclare : « Nous constatons que les propositions de Provins commencent à intéresser l'opposition. »

...L'U.D.R. ne s'opposerait pas à des propositions socialistes qui iraient dans le sens de celles de Provins... »

Entre défenseurs du capitalisme, on peut toujours s'entendre. « Nous ne ferons preuve d'aucun sectarisme. »

« Nous nous réjouissons que le groupe socialiste, après avoir prétendu que nous avons volé son programme, nous vole à son tour le nôtre », déclarait Peyrefitte.

Comme quoi il s'agit d'un seul et même programme antiouvrier.

Les paroles et les actes

« Notre action... doit tendre à créer dans notre pays cette société de progrès, réalisant la synthèse de la liberté et de la justice, qui notre temps nous demande d'organiser. » Ça se sont les mots, la poudre aux yeux.

Mais pour les faits, nous savons de source sûre que les tarifs S.N.C.F. vont être majorés sur les grandes lignes à partir du 1^{er} avril 1973, sur les lignes de banlieue le 1^{er} juillet 1973. Et il est fort probable qu'il en soit de même pour les autres services publics. Ces hausses sont la rançon des promesses électorales. Les travailleurs ne peuvent rien espérer d'autre que ce qu'ils arracheront par leurs luttes.

Séguy, hier et aujourd'hui

Avant les élections, Séguy annonçait en cas d'échec du « programme commun » :

« Les grèves se multiplieront, se coordonneront à l'échelle professionnelle et interprofessionnelle, au niveau national. »

Aujourd'hui, Séguy propose... :

« Une rencontre entre le gouvernement, le patronat et les syndicats, rencontre qui pourrait mettre en œuvre les réponses que nous attendons. »

De qui se moque-t-il ?

Les hommes de main

Voici une photocopie d'une convocation adressée à d'anciens légionnaires par le chef du personnel de « Tornado » dont Griotteray, ex-député républicain indépendant, est P.D.G.

LA LEGION

27/01/73

Mes chers camarades,

Comme je vous l'ai déjà dit, nous sommes militiques.

Mais il faut bien aider ceux qui nous aident.

M. le Colonel DOROT, nous demande d'être à CHARENTON - 21, Rue St Pierre

le MARDI 30 JANVIER à 21 HEURES

Surveillez ne pas vous habiller soigneusement

Nous comptons absolument sur toi

Si tu ne peux y être téléphone au Colonel DOROT à 7548700, s'il n'est pas là fais la communication à la Secrétaire

Bien cordialement

MURIEL FLETTIER LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
B.P. 24
(94) ALFORTVILLE

Le Breton du dimanche et celui du lundi

Le mépris du peuple est la propre des réactionnaires de tout poil. C'est Sanguinetti, qualifiant les paysans du Larzac d'« analphabètes » mais c'est aussi Mitterrand déclarant, à propos des paysans bretons :

« Le lundi, ils lancent les arti-

chauts dans la cour des préfectures, le mardi c'est au tour des pommes de terre, le mercredi, ils barrent les routes, le jeudi, ils bloquent l'avenue de l'Opéra et conspuent le ministre des Finances, le samedi, je ne sais pas ce qu'ils font, et le dimanche... ils votent pour le gouvernement... »

Ah ! les « analphabètes », n'est-ce pas Mitterrand !

Pour le sieur Mitterrand, seul compte le bulletin de vote du paysan breton, « le Breton du dimanche ». Le paysan breton en lutte, « le Breton du lundi », celui-là n'intéresse pas Mitterrand.

Eh bien ! nous autres, nous sommes avec le paysan breton qui combat l'exploitation chaque jour de la semaine. C'est dans ces combats que se préparent les changements révolutionnaires.



Le programme commun Messmer-Mitterrand-Séguy

« Il existe un programme commun à tous les partis puisque des points sont analogues dans le programme commun et le programme de Provins », ainsi cause Mitterrand.

A Provins, lors de la campagne électorale, Messmer s'était livré à des promesses électorales (ça ne coûte rien) sur la retraite, le salaire minimum, etc.

Et voilà qu'aujourd'hui tout le monde n'a plus que le « programme de Provins » à la bouche. Entre autres, Séguy demande des négociations sur la base du « programme de Provins ».

Quelques remarques doivent être faites à ce sujet.

Comme d'habitude, il s'agit de négociations en dehors de toute mobilisation des travailleurs, de négociations qui caractérisent la collaboration de classe. Depuis 1968, depuis cinq ans ! combien de fois ne l'avons-nous pas entendu réclamer la négociation, combien de ces palabres autour d'un tapis vert avons-nous vus ? Résultat ? Rien, strictement rien. Est-ce que c'est « efficace et responsable » ?

Alors que du fait de la hausse des prix, de la dégradation des conditions de travail, la nécessité de l'action pour les revendications se fait plus urgente que jamais, on veut nous lanterner.

Pendant ce temps, les prix, eux, n'attendent pas.

Avant les élections, les travailleurs s'entendaient dire : « Attendez les élections » ; maintenant, c'est : « Attendez les négociations. » Est-ce « efficace et responsable » ?

Ensuite, outre le fait que le « pro-

gramme de Provins » comme ils disent n'est qu'un flot de promesses mensongères, il ne s'agit pas des revendications de la classe ouvrière.

Les travailleurs n'ont jamais rien obtenu qu'ils n'aient arraché par la lutte. C'est un enseignement qu'ils vérifient chaque jour.

Si ces messieurs ont leur « programme commun », la classe ouvrière, elle, a ses revendications, et elle sait que c'est par la lutte qu'elle les arrachera.

Histoire d'une élection : Chirac ou les miracles de la médecine

Chirac s'est fait élire en Corrèze avec six cents voix d'avance. Et, chose remarquable, sur 38 000 suffrages exprimés, on a compté 1 400 votes par correspondance. D'autant plus remarquable lorsqu'on sait qu'une bonne part des certificats médicaux accompagnant les votes par correspondance provenaient des mêmes médecins. Un médecin a établi de tels certificats en laissant en blanc le nom et l'adresse de l'électeur.

« J'ai fait ça pour rendre service », a déclaré un de ces médecins.

C'est là un des multiples exemples des trafics qui accompagnent l'électoralisme.

Les dirigeants du P.C. » F. et Mai 68 : Le disque est rayé

On sait que les dirigeants du P.C. » F. expliquent pour une part leur attitude en Mai 68 par l'absence d'un « programme commun ». S'il y avait eu un programme commun, tout était possible. Ils expliquent leur appel aux élections d'alors et le résultat de ces élections, toujours par l'absence du fameux « programme commun ».

A ce sujet, on peut lire dans Le Mai de la C.G.T., de Séguy :

« ... Dans les conditions de mai 1968, aucune formation politique ou syndicale d'opposition n'aurait pu, seule et pour son propre compte, entraîner les forces nécessaires à l'élimination du pouvoir politique en place : »

« Pour y parvenir, il aurait fallu s'y mettre tous et ensemble, présenter cette entente, cette unité qui aurait pu jouer le rôle de catalyseur des aspirations populaires non seulement auprès des travailleurs en lutte mais aussi auprès des catégories de travailleurs non salariés des villes et des campagnes intéressées au changement. (...) Toutes les masses ouvrières qu'elle [la « gauche »] pouvait rassembler, électoralement parlant, étaient en mouvement. En leur proposant une issue politique crédible et conforme à leurs aspirations, la gauche l'emportait. »

(P. 181.)

Cela, c'était avant le programme commun, avant les élections. Depuis on a vu que « programme commun » ou pas la réponse des urnes est la même.

Il leur faudra une nouvelle justification à la trahison de Mai 68, réécrire l'histoire une fois de plus.



ÉDITORIAL

Pour le succès des revendications économiques, sociales, politiques

UNE EXIGENCE : UNITÉ PROLÉTARIENNE et POPULAIRE

Pour les politiciens réactionnaires, les choses ont repris leur cours normal : la période électorale les avait contraints à s'« abaisser » devant la population : les certificats de « bonne conduite » et les promesses de « bonnes actions », telle était alors leur principale préoccupation. Le « verdict populaire » comme ils l'appellent avec fierté, c'est du passé. Dans les ministères, les antichambres, les cabinets, on s'affaire, on se place, en un mot on « grenouille ». La grande distribution des sinécures et portefeuilles est en préparation : Faure président à l'Assemblée ? Guichard à Matignon ? Messmer rendu aux légionnaires ?

En fait, peu importe, la politique sera la même... « en plus social » s'est empressé de faire savoir Pompidou. Mensonge ! Les banquiers et les patrons ne sont pas devenus des philanthropes. Simplement ils s'inquiètent ; à tout hasard, ils lancent des promesses, ça ne coûte rien. Mais des millions de travailleurs tiennent le pouvoir pour ce qu'il est : le règne de brigands qui saignent le peuple et prétendent l'enchaîner.

Or, ces millions de travailleurs engagés par les réformistes et les révisionnistes modernes dans le borborygme électoraliste n'ont retiré que désillusions amères du dernier scrutin organisé par la bourgeoisie. Comment imaginer qu'ils vont maintenant attendre la prochaine consultation électorale pour obtenir la satisfaction de leurs justes et pressantes revendications ? D'ailleurs, Mitterrand, qui s'inquiète lui aussi, l'a bien dit avant les élections : « Une majorité de gauche est le seul moyen d'éviter un nouveau Mai 68. » Maintenant, il s'associe au chœur de ses rivaux d'hier et les encourage à accomplir leur programme de Provins : lorsque ceux-ci parlent de faire « du social », il leur répond « chiche ». En somme, il s'agit bien de réaliser la grande union contre la montée prévisible du mouvement revendicatif et révolutionnaire des masses. Tous s'y mettent dans le cadre de la division du travail destinée à maintenir les masses populaires dans leur asservissement, c'est aux dirigeants révisionnistes que revient le plus honteux des rôles : celui d'agent de la bourgeoisie dans les rangs ouvriers. Ils viennent une nouvelle fois de le montrer lors de la grève des aiguilliers du ciel.

Le mouvement revendicatif et le mouvement révolutionnaire des masses n'ont rien à attendre des directions révisionnistes et réformistes pas plus que de l'ensemble des partis traditionnels. Aussi, deux questions vont-elles se poser avec acuité : celle de l'unité prolétarienne et populaire et celle de l'organisation des masses dans la lutte.

Depuis l'abandon par la direction révisionniste du P.C.F. des principes marxistes-léninistes, la classe ouvrière, le peuple, ont été divisés dans leur lutte : l'isolement et la désorganisation ont remplacé l'organisation et la solidarité de classe.

C'est que les dirigeants révisionnistes veulent à tout prix éviter l'extension des mouvements revendicatifs ; de tels mouvements, s'ils gagnent en ampleur, prennent inévitablement un caractère ouvertement politique : de cela, ils ne veulent absolument pas. Obnubilés par leur théorie du « passage pacifique au socialisme » et obsédés par la légalité bourgeoise, ils se dépensent sans compter pour éteindre les luttes prolétariennes et populaires.

Mais nous, en communistes authentiques, fidèles au marxisme-léninisme, nous avons au contraire pour tâche de tout faire pour développer, intensifier et étendre les mouvements dans lesquels les travailleurs s'éduquent et préparent la révolution : nous nous y sommes attelés tout d'abord en entreprenant de reconstruire le détachement d'avant-garde, l'état-major de combat du prolétariat, la forme suprême de son organisation de classe, nous y sommes attelés lorsque chaque jour nous combattons pied à pied l'influence néfaste du révisionnisme moderne et des autres idéologies réactionnaires. Cependant cela ne suffit pas. Nombre de travailleurs, nombre de jeunes ne partagent pas nos conceptions ni notre ligne politique tout en étant déterminés à lutter effectivement contre le capital : c'est là notamment le cas de nombre de communistes sincères encore militants de base du parti révisionniste français. Les marxistes-léninistes peuvent-ils abandonner leurs aspirations profondes à mener le combat de classe ? Non, ils ne le peuvent pas. Au contraire, ils se doivent de tout faire pour permettre à ces aspirations de se concrétiser et leur donner dans la lutte une juste orientation politique. Tel est l'objectif des comités d'unité prolétarienne et d'unité populaire que nous appelons à créer : organisés sur la base d'un objectif déterminé, la lutte pour de meilleures conditions de vie et de travail, pour des logements décentes, contre la loi des grosses sociétés à la campagne, contre la politique du pouvoir à l'égard de la jeunesse, par exemple la loi Debré, etc., ils se détermineront contre le système politique réactionnaire en vigueur officialisé dans les institutions et la Constitution de la V^e République.

UNITE DANS L'ACTION !

VIVE LE MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE DES MASSES !

Parmi les luttes de la semaine

USINE FRANCO-BELGE D'AUREC (Saint-Etienne)

Depuis le 5 mars, les 120 ouvriers de l'usine sont en grève pour :

- Une augmentation des salaires ;
- L'amélioration des conditions de travail ;

- Une révision des cadences ;
- Refuser le renforcement de la discipline.

Les miettes accordées par la direction ont été refusées par la quasi-unanimité des ouvriers qui poursuivent la grève.

SORMAE (Lyon)

Depuis le 8 mars, les ouvriers en grève de cette entreprise de bâtiment occupent les locaux de la direction à Rillieux (Rhône). Cette décision a été prise au cours d'une assemblée générale rassemblant les 200 grévistes, pour la plupart travailleurs immigrés.

PAPETERIE BEGHIN (Corbehem) - Nord

1 400 ouvriers sont maintenant touchés par la grève, la direction ayant lock-outé l'ensemble du personnel.

Les ouvriers d'une usine de Béthune — qui exploite le procédé Béghin — débrayent régulièrement une heure par jour pour soutenir les grévistes de Corbehem.

CARREFOUR (Villiers-en-Bière)

Un manutentionnaire est licencié à 4 heures du matin pour avoir été vu par le veilleur de nuit en train de prendre un paquet de flocons d'avoine entamé !

Trois autres sont licenciés pour avoir fumé dans les toilettes.

Le 9 mars, les manutentionnaires de Carrefour ont fait grève, en dehors de tout cadre syndical, pour protester contre ces licenciements abusifs et organiser un soutien à une caissière qui passera en Prud'homme le 26 mars : elle attaque le patron pour licenciement abusif. C'est la première fois à Carrefour qu'un ouvrier attaque la direction : la division en équipes et en horaires est en effet organisée de telle façon que les différents services sont complètement isolés les uns des autres, et le personnel dans son ensemble (400 à 600 personnes) se trouve extrêmement divisé. Un tract a été diffusé par les manutentionnaires, demandant si « au lieu de se faire avoir chacun dans son coin, est-ce qu'on ne peut pas faire quelque chose tous ensemble ? »

Hier...

le Programme commun de gouvernement de la "gauche"

... Aujourd'hui

Les syndicats rappellent M. Messmer et le patronat à leurs promesses

GEORGES SÉGUY :
Nous sommes prêts à négocier sur la base du programme de Provins

(Page 4, voir informations)

(« Humanité » du 14 mars 1973.)

La victoire des ouvrières de l'usine Coframaille

Après un mois de grève, les ouvrières de la Coframaille ont obtenu satisfaction sur tous les points fondamentaux de leurs revendications : l'accord conclu avec la direction générale stipule l'abolition du salaire au rendement.

— Les ouvrières toucheront un salaire comprenant une partie fixe de 90 %, calculé sur la moyenne des trois meilleurs mois de la période septembre 1972-janvier 1973.

— Les 10 % restants seront intégrés au salaire fixe en quatre étapes jusqu'en juin 1974.

— Les personnes changeant fréquemment de poste ou d'article obtiendront le salaire moyen de la catégorie ; si ces mêmes personnes ont une moyenne des trois meilleurs mois supérieure à la moyenne de la catégorie, leur moyenne leur sera garantie.

Ainsi le salaire au rendement est déjà quasiment supprimé, et le sera intégralement après la période transitoire.

Par ailleurs, les grévistes sont décidées à lutter prioritairement pour le relèvement des salaires les plus bas, afin de réduire les disparités et de cimenter l'unité réalisée par cette grève.

Un modèle de démocratie ouvrière.

Les grévistes de la Coframaille ont montré l'importance de la démocratie ouvrière, qui consolide l'unité et renforce la détermination car elle permet un engagement total et absolument conscient de chacun : dès le début elles ont tout élaboré en com-

mun et le pouvoir de décision était collectif. Si bien que les épreuves n'ont fait que les unir davantage.

A Lille, au patron qui voulait négocier uniquement avec les délégués, elles répondirent qu'elles négocieraient toutes ensemble ou qu'il n'y aurait pas de négociation.

La solidarité

Par contre, durant l'occupation, comme avant, les grévistes ont été soutenues par un vaste mouvement de solidarité qui témoigne, une fois de plus, de la conscience de classe élevée des travailleurs.

Dès l'arrivée des grévistes au siège, des ouvriers de Lille leur ont apporté des lits de camp, des couvertures, du linge de rechange.

Des médecins bénévoles ont soigné gratuitement celles qui étaient malades.

Le personnel des bureaux du siège social les a soutenues malgré les menaces et les pressions de la direction.

Leurs camarades syndiqués de la région lilloise ont largement popularisé la grève en distribuant plus de trente mille tracts, si bien qu'en trois jours 4 000 francs ont été collectés.

De plus, les ouvriers travaillant dans les usines du groupe Agache-Willoy, dans la région lilloise, ont menacé de débrayer si les justes revendications des grévistes n'étaient pas satisfaites le 11 mars.

Une lutte exemplaire.

Ce qui est le plus frappant dans cette grève, c'est en même temps

« l'héroïsme des masses » et leur simplicité, leur modestie.

Ces ouvrières ont vécu une lutte longue et dure ; elles ont inventé une foule de nouveaux moyens de lutte ; elles ont apporté et continué d'apporter des leçons profitables à tous les travailleurs ; elles sont montées à la pointe des luttes de classe contre classe. Mais elles n'en tirent aucun orgueil.

Elles n'ont rien fait de « spectaculaire », mais toutes leurs actions étaient soigneusement pesées, réfléchies, discutées pour atteindre le but : la satisfaction de ces revendications dont elles savaient parfaitement qu'elles feraient une brèche dans le système d'exploitation capitaliste.

Vive la lutte classe contre classe ! C.D.H.R. Strasbourg.

Mercredi, le 14 mars, elles ont repris le travail. Elles sont rentrées au coude à coude dans l'usine et ont accroché, sur chaque machine, un drapeau rouge (il flotte encore, il bouge, ce vendredi 16 mars !).

COMMANDEZ

Que signifie classe contre classe ?

(0,50 F)

(Ajouter 20 % du prix de la commande pour frais de port)

Balayons les jaunes

Toutes les belles paroles prodiguées durant le cirque électoral, les illusions créées par la mystification de programmes plus ou moins alléchants, font qu'aujourd'hui de nombreux travailleurs n'arrivent pas encore à comprendre ce qui s'est passé. Les illusions ont fait long feu et la réalité de tous les jours reste bien vivante.

Mais, avant et pendant le cirque électoral, les luttes de la classe ouvrière n'ont pas cessé, malgré l'étouffement employé par la « majorité » et l'« opposition » de « gauche » préchant l'ordre et le calme.

La réalité est tout autre. Les cours d'eau de la lutte de classe n'ont pas tari durant toute cette période, malgré les « ouailles » de la bourgeoisie qui ont tout fait pour saboter les actions en cours. Tels sont les ruisseaux qui vont aux rivières pour aller grossir le fleuve.

Un des faits caractéristiques de l'électoratisme a été le peu de souci qu'ont manifesté tous les candidats (« majorité » ou « opposition » de « gauche » qui se vantent pourtant de social) pour les revendications des travailleurs en lutte.

Nous constatons qu'il y a un abîme entre les promesses « sociales » de tous ces candidats démagogues et leur attitude vis-à-vis, par exemple, de la lutte des travailleurs immigrés qui revendiquent leur carte de travail et l'abrogation de la circulaire Fontanet ; vis-à-vis de la grève des ouvrières de la Coframaille à Schirmeck contre les cadences infernales ; ou vis-à-vis de la lutte des aiguilleurs du ciel en grève depuis un mois pour l'abrogation de la loi antigrevé du 2 juillet 1964 et pour leur reclassement indiciaire.

Cette période pré-électorale et électorale illustre bien que tous ces bourgeois n'ont qu'un seul objectif, c'est d'obtenir un siège dans l'« écurie » du parlementarisme bourgeois dans le cadre des institutions du capitalisme monopoliste d'Etat de la V^e République, afin de mieux duper le peuple et de poursuivre l'exploitation de l'homme par l'homme.

Deux luttes importantes sont actuellement en cours. Ces deux luttes s'attaquent directement aux lois sclérotées promulguées par le capitalisme monopoliste d'Etat. L'une d'entre elles est engagée par les travailleurs immigrés pour leur droit au travail, contre la circulaire sclérotée Fontanet, l'autre c'est la grève depuis un mois des aiguilleurs du ciel pour l'abrogation de la loi antigrevé du 2 juillet 1964, pour le droit de grève inscrit pourtant dans la Constitution de la V^e République.

Sur la lutte des travailleurs immigrés, les dirigeants des syndicats révisionniste et réformiste professent quelques paroles mais cela ne va pas loin. Mais, il en va tout autrement concernant les aiguilleurs du ciel en grève qui sont traités de « minoritaires », d'« irresponsables », d'« aventuriers », etc. C'est d'ailleurs sur cette grève que s'est faite l'unité des jaunes, des directions syndicales C.G.T.-C.F.D.T.-F.O. de la navigation aérienne. Elles réclament ensemble au nom des « non-grévistes » la levée du plan Clément-Marot en assurant le ministre des Transports, Galley, que dans les quarante-huit heures le trafic serait aussi important et dans des conditions de sécurité aussi satisfaisantes.

Des briseurs de grève, des jaunes, voilà ce que sont ces dirigeants unis dans la trahison.

Mais nous savons que les travailleurs, aiguilleurs du ciel ou appartenant à toute autre corporation, ne suivront pas ces dirigeants traités au juste combat des travailleurs et qu'ils resteront solidaires de leurs camarades en lutte.

De mémoire de travailleurs, il y a bien longtemps que nous n'avions vu des jaunes avec tant de clarté et cela nous montre en 1973 où mène le révisionnisme moderne. L'histoire du mouvement ouvrier nous enseigne que Jouhaux fut un de ceux-ci. En 1947, ne pouvant plus jouer son rôle de contre-révolutionnaire à la direction de la C.G.T., il forme la fraction F.O. avec l'argent de la C.I.A. pour pratiquer sa ligne de collaboration de classe et tenter de dévoyer une partie de la classe ouvrière.

Mais aujourd'hui, s'est démasqué dans ce rôle le révisionniste Séguy, secrétaire de la C.G.T., membre du Bureau politique du P.C. « F », qui, après avoir rangé le programme commun de la « gauche » dans sa poche, enfourche un nouveau canasson nommé « Programme de Provis » (de la « majorité » U.R.P.) pour les futures négociations tripartites, gouvernement-patron-syndicats, avec la collaboration du réformiste-démagogue-Maire de la C.F.D.T.

Il revient donc, une fois de plus, à la classe ouvrière, communistes marxistes-léninistes en tête, de tout faire pour chasser des rangs du mouvement ouvrier ces commis de la classe des capitalistes.

C'est dans la lutte classe contre classe, dans l'action de tous les jours pour les revendications économiques, sociales ET POLITIQUES que se forgera l'unité de classe des travailleurs.

Et en particulier, lorsqu'il est porté atteinte au droit de grève dans une corporation, quelle qu'elle soit, la classe ouvrière tout entière, tous les travailleurs doivent se lever pour défendre ce droit fondamental qu'ils ont arraché dans la lutte aux capitalistes.

Soutien résolu aux aiguilleurs du ciel !
Soutien résolu aux travailleurs immigrés !
Soutien résolu à toutes les luttes classe contre classe !

LUC DACIER.

Pas de discriminations chez les cheminots

Les dirigeants syndicaux, et principalement ceux de la C.G.T., au cours des négociations s'appuyant sur la lutte de tous les cheminots ou de luttes catégorielles, se sont toujours attachés à arracher des revendications particulières aux roulants.

— Départ à la retraite à 50 ans ;
— Majoration des primes de roulant ;
— Bonifications d'ancienneté du temps de roulant comptant double pour la retraite, etc.

Ceci est juste, à condition que cela ne fasse pas de discrimination. En effet, le sort des cantonniers poseurs ou des saboteurs dans les triages n'est pas plus enviable que celui des roulants.

1) Les différences de prime
Les roulants en premier touchent des

primes mensuelles de 500 F par mois en moyenne (certains touchent plus de 800 F). Un ouvrier touche moins de 100 F.

Les roulants ne gagnent pas trop. Ils ne sont pas privilégiés. Mais les plus défavorisés ne gagnent pas assez ! Et une première mesure serait de réduire les différences de primes.

2) Primes en maladie

Lorsque nos camarades roulants sont en situation de maladie ou de blessure hors service, ils touchent une « prime fixe supplémentaire » de compensation (annexe 63 au règlement P.2, article 15, 3^e du Nota).

Son taux journalier est de :

— Conducteurs (CARU) : 720 F.
— Elève conducteur (ELCR) : 540 F.

CLASSE CONTRE CLASSE DANS LES ENTREPRISES

Grève à Recticel-France (Langeac)

Mécontents des conditions de travail et de leurs salaires, les ouvriers de l'atelier des « Agglos » de l'usine Recticel France de Langeac ont déclenché spontanément, mercredi 7 mars, un mouvement de grève. Les ouvriers réclament 20 centimes d'augmentation.

Pour soutenir leurs camarades en grève, les ouvriers des autres ateliers ont décidé de débrayer pendant une heure au cours de la matinée du vendredi 9 mars. Ce débrayage a été suivi à 98 %.

Plusieurs choses sont à noter :

1^{re} Ce mouvement a été décidé par la base elle-même qui s'est mise en grève sans demander l'accord des délégués. Les revendications (20 centimes) ont été élaborées et imposées toujours par la base. Cela démontre clairement que les travailleurs en ont de plus en plus marre des salaires de misère et du capital exploiteur et qu'ils sont de plus en plus déterminés à se battre pour obtenir la satisfaction de leurs justes revendications.

2^e Le mouvement ne pourrait pas malgré les manœuvres de la direction qui tente de gagner du temps et de faire traîner les négociations.

3^e Les travailleurs s'organisent. La nuit, ils occupent l'atelier afin que les « chefs », larbins du patron, n'en profitent pas, comme ce fut le cas à plusieurs reprises au cours de précédentes grèves, pour venir faire le

boulot et poignarder ainsi la grève dans le dos.

Le piquet de grève est désigné par les travailleurs eux-mêmes.

4^e Le mouvement revêt une signification particulière car il fut lancé entre les deux tours des élections municipales. Les travailleurs de Recticel ne sont pas tombés dans le panneau de l'U.D.R., des réformateurs et autres révisionnistes. Ils savaient bien que la majorité qui devait sortir des urnes (qu'elle soit de « gauche » ou de droite) serait bien incapable de résoudre leurs problèmes de salaire et de pouvoir d'achat.

Toutes les promesses électorales ne sont que du vent pour endormir la conscience des masses. La lutte est dans les usines et non dans les urnes bourgeoises. Seule la lutte unie à la base et dans l'action est payante.

Les travailleurs des « Agglos » ont apporté ainsi un démenti retentissant à l'électoratisme du P.C. « F. » qui n'a rien fait pour soutenir cette grève comme à son habitude.

SOUTIEN TOTAL AUX GREVISTES !

SEULE LA LUTTE CLASSE OUVRIÈRE CONTRE CLASSE BOURGEOISE EST PAYANTE !

A BAS LES SALAIRES DE MISÈRE !
VIVE LE SOCIALISME LIBÉRATEUR !

Correspondant H.R.

Chantier naval de la Ciotat :

NON AU LOCK-OUT !

Les soudeurs en grève du chantier de la Ciotat — qui poursuivaient leur mouvement par solidarité avec les ouvriers des entreprises intérieures — ont mani-

festé le 12 mars avec les habitants de la ville. 2.000 manifestants ont ainsi bloqué pendant plusieurs heures la route de Marseille.



Aiguilleurs du ciel :

— Levée de toutes les sanctions

— Abrogation de la loi antigrevé

Depuis près d'un mois, les aiguilleurs du ciel poursuivent leur juste grève pour le droit de grève et pour le reclassement indiciaire.

Le ministre des Transports, Galley, dont les mains reluisent encore du sang des soixante-huit morts de l'accident criminel du 5 mars 1973, vient de consulter les partenaires de la Paix sociale. Les jaunes des directions syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. de la navigation aérienne, qui ne cessent de réclamer la levée du plan Clément-Marot en promettant que les non-grévistes sont capables d'assurer le contrôle aérien, ont été refusés, à leur demande, par M. Galley, pour tenter, comme ils disent, de résoudre le conflit.

Voilà de « bons » médiateurs qui se mettent du côté du manche. Ces jaunes déclarent : « S'il est si difficile de sortir de l'impasse actuelle, le gouvernement doit lever l'application du plan Clément-Marot et remettre le contrôle aérien sous l'autorité et avec les moyens de l'administration civile. »

Le ministre des Transports, Galley, fait ni une, ni deux, il s'entretient avec ces jaunes et déclare : « ... A la suite des entretiens que j'ai eus avec les organisations syndicales non grévistes, le gouvernement a décidé de faire appel au sens du service public de l'ensemble du personnel, et tout particulièrement à la conscience professionnelle de tous les contrôleurs du trafic aérien. »

Si Galley se permet cela aujourd'hui, c'est parce qu'il pense que les jaunes ont une influence. C'est l'unité des travailleurs qui mettra en échec les visées réactionnaires de ce ministre. Souvenons-nous en 1968 comment le préavis de cinq jours de la loi sclérotée du 31 juillet 1963 vola en éclats et aussi comment les cheminots d'Avignon se sont mis en grève le 24 octobre 1968 sans respecter le préavis de cinq jours.

Le président du S.N.C.T.A., Jean-Marie Lefranc, a déclaré : « M. Galley aurait dû à l'occasion d'une audience accordée à un autre syndicat

« En conséquence, je demande que, le mardi 20 mars, la totalité du personnel reprenne sa place au travail, conformément à l'organisation actuellement en cours d'établissement par les chefs de service. Nous procéderons simultanément au retrait du dispositif militaire de remplacement. »

Et il vient aux sanctions, en tentant la division : « La plus grande partie des suspensions qui ont été prononcées seront levées à cette même date. (...) Des sanctions ont été prises car il ne peut être admis que les fonctionnaires enfreignent les lois de leur pays. Elles seront proportionnées aux responsabilités de chacun et laisseront place, pour la plupart, à l'indulgence notamment en ce qui concerne les jeunes. »

Si Galley se permet cela aujourd'hui, c'est parce qu'il pense que les jaunes ont une influence. C'est l'unité des travailleurs qui mettra en échec les visées réactionnaires de ce ministre. Souvenons-nous en 1968 comment le préavis de cinq jours de la loi sclérotée du 31 juillet 1963 vola en éclats et aussi comment les cheminots d'Avignon se sont mis en grève le 24 octobre 1968 sans respecter le préavis de cinq jours.

Le président du S.N.C.T.A., Jean-Marie Lefranc, a déclaré : « M. Galley aurait dû à l'occasion d'une audience accordée à un autre syndicat

Les travailleurs de Zimmerfer expliquent leur grève

Le lundi 26 février à 13 heures, tous les travailleurs de Zimmerfer, Français, Portugais et Algériens, se sont mis en grève.

Nous avons déposé à plusieurs reprises nos revendications et les réponses du patron ont toujours été négatives.

Dernièrement, il a même refusé la liste des délégués choisis par nous pour discuter avec lui. Il nous a fallu six jours de grève pour qu'il admette nos délégués !...

Les travailleurs de Zimmerfer sont tous d'accord pour dire que les revendications du personnel sont justifiées et que la Direction a plus que les moyens de donner de bonnes réponses.

En effet, comment admettre qu'un trust aussi grand que de Wendel-Sideler, le véritable patron de notre usine, n'ait pas les moyens d'accorder des salaires décents à ses employés qui actuellement sont payés pour la plupart entre 950 et 1.100 francs par mois pour quarante-cinq heures par semaine et même plus.

Notre travail est pénible et nos salaires dérisoires.

A l'usine de Zimmerfer Louviers, nous sommes cent-vingt travailleurs, Français, Portugais et Algériens.

Nous fabriquons des treillis, des armatures de fer pour béton.

La plus grande partie de notre travail se fait à la main. Exceptés deux grues, un clark et six ponts utilisés pour soulever les lourdes charges, il n'y a pas de matériel de manutention ni de transport. Ce sont des ouvriers et ouvrières qui doivent soulever, pousser et transporter des panneaux qui pèsent parfois jusqu'à 120 kilogrammes.

Déjà les ouvriers et employés dans plusieurs centres cheminots s'élèvent contre les inégalités. Il faut obtenir la garantie, pour tous les cheminots, en cas de maladie ou de blessure, d'un pourcentage de la prime égale pour tous.

A vous, sédentaires, de poser la question aux dirigeants syndicaux, et d'en discuter entre vous.

Sur les machines qui soudent les treillis, une trentaine parmi nous travaillent dans les fumées et vapeurs de gazol. Malgré les gants de

sécurité, les panneaux sont tellement chauds qu'ils brûlent les mains.

Sur les petites machines, le travail exige une grande précision. Nous avons des gants inadéquats pour bien faire notre métier. Nous ne pouvons les utiliser et nous avons fréquemment des coupures aux doigts et aux poignets. Il y a en moyenne une dizaine d'accidents par mois.

Il est vrai que pour le profit du patron, ne pas investir dans du matériel nécessaire à la santé et à la sécurité des travailleurs, c'est toujours ça de gagné.

Il n'y a pas d'infirmerie dans l'usine, malgré les fréquents accidents de travail. Il est vrai que la direction a installé dans chaque atelier une petite pharmacie, mais elles sont vides la plupart du temps !

La plupart des travailleurs algériens sont entassés dans un baraque-ment dans l'enceinte de l'usine, à trois ou quatre par chambre.

Comme nous travaillons en 2x9, ceux qui partent au travail ou qui en sortent dérangent ceux qui dorment. Dans les douches, il n'y a pas d'eau chaude.

Les Portugais habitent à trois dans des chambres. Ils n'ont ni eau chaude, ni douche, ni cuisine, ni placards.

Comme il n'y a pas de crèche, les travailleuses qui ont des enfants en bas âge doivent payer des nourrices jusqu'à 400 francs par mois.

Nos salaires sont dérisoires. La plupart des travailleurs immigrés sont mariés et ont des enfants. Ils envoient près de la moitié du salaire à leur famille laissée au pays.

Ce que nous voulons :

— La suppression de la catégorie manœuvre ;

— Une revalorisation des taux horaires ;

— Une prime d'équipe de 0,50 francs de l'heure ;

— Un treizième mois uniforme pour tous ;

en parlant du S.N.C.T.A. : « Je rendrai ce syndicat minoritaire. » M. Galley nous dit également : « Je fais preuve de clémence. La plus grande partie des suspensions seront levées. » Bien sûr, sinon les grévistes ne peuvent pas travailler. Resteront suspendus les représentants syndicaux du S.N.C.T.A. (...) C'est donc un cadeau qu'il se fait. M. Galley est décidément constant dans sa manière de négocier avec le S.N.C.T.A. »

Alors comme Galley y va un peu fort, l'Union syndicale de l'aviation civile (U.S.A.C.) C.G.T., dans laquelle il y a des remous, s'élève contre « les menaces proférées par le ministre des Transports à l'encontre de leurs collègues en grève », et exige « la levée immédiate de ces sanctions iniques prises en prétextant d'un mouvement revendicatif minoritaire que le gouvernement lui-même a contribué à déclencher et officialiser ». Ainsi ce syndicat se met maintenant le cul entre deux chaises en attendant le 20 mars, on ne sait jamais.

La décision appartient inéluctablement aux aiguilleurs du ciel, mais aussi aux autres corporations de l'aviation civile, de porter un coup aux monopoles, le mardi 20 mars, en imposant dans le rapport de forces actuel une négociation pour l'abrogation de la loi antigrevé et le reclassement indiciaire.



— Pour les travailleurs algériens et portugais la possibilité de prolonger le séjour dans leur pays au-delà des vingt-quatre jours de vacances sans que cela entraîne une rupture de contrat à leur retour.

Nos habits de travail s'abîment très vite car ils s'accrochent très souvent aux fils de fer et sont brûlés par les étincelles qui sautent à la soudure. Pour cela nous demandons deux vêtements de travail par an, lavés alternativement chaque semaine.

Comment nous avons fait notre unité ?

Au cours de ces derniers mois, il y a eu plusieurs réunions où Algériens et Portugais ont discuté de ce qui ne va pas à l'usine. Ils se sont mis d'accord entre eux sur leurs revendications. C'est pendant ces discussions qu'ils ont choisi leurs délégués.

Au cours de la dernière grève pour l'acceptation de nos délégués, la discussion s'est étendue aux travailleurs français et a conduit à l'unité de tous pour changer la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Actuellement, tous les travailleurs veulent obtenir de bons résultats à leurs revendications.

Nous reconduisons notre grève chaque jour en assemblée générale ; jusqu'à présent, le patron ne donne aucune réponse favorable.

Moi, y'en a pas vouloir des sous !

Le dimanche 18 mars 1973 est la Journée nationale des handicapés. Partout en France, « on quête pour nous ». Mais nous, nous refusons cette politique de charité.

La quête est l'image de la politique du gouvernement en matière sociale :

— Politique qui reconnaît officiellement les handicapés comme classe mendicante ;

— Politique qui prouve ainsi sa volonté de ségrégation en les écartant du marché du travail ou en les cachant dans des ateliers protégés ; ces ateliers ne les rémunèrent que d'un salaire d'aumône ;

— Politique qui mystifie l'opinion publique en se réfugiant derrière la notion de fatalité : un accident de la route, un accident du travail ne sont pas comme on l'entend dire si souvent un coup du destin.

Accident du travail ? Les patrons se moquent des réglementations de sécurité (par exemple : car trop onéreuses).

Accident de la route ? La société moderne oblige les gens à se déplacer pour aller au travail et pour tout. Infirmités, moteurs cérébraux ? La médecine est conçue surtout comme remède et non comme prévention.

Polios ? Le vaccin obligatoire n'est pas appliqué rigoureusement, etc.

Que deviennent ces produits de la société ?

Puisque les progrès de la médecine nous ont maintenus en vie, c'est-à-dire nous ont permis de survivre, nous demandons de réelles solutions à la mesure de nos problèmes, qu'il s'agisse des handicapés reconnus par la Sécurité sociale (exemple : polio) ou non reconnus (exemple : silicose et nombreux autres cas tels que certains accidents du travail).

De plus, nous rappelons que la conception architecturale des villes, logements, lieux de travail, est à revoir ; ce qui, outre bien sûr le profit capitaliste, ne gênerait personne, bien au contraire. En effet, l'architecture telle qu'elle est conçue aujourd'hui constitue un obstacle pour une grande partie de la population. (A titre d'exemple : les personnes âgées, les mères de familles avec leurs enfants, etc.) Nous pourrions également développer le problème écologique.

Pour terminer sur ce qui constitue dans la vie de l'homme d'aujourd'hui le noyau moteur : le lieu de travail, nous rappelons à nouveau que l'architecture constitue pour le chef d'entreprise l'échappatoire à la loi. En effet, celle-ci impose la présence de 3 % d'handicapés parmi le personnel total.

Nous n'aurons pas la patience d'attendre un miracle de Lourdes. Afin de combattre l'hypocrisie gouvernementale, venez manifester avec nous dans la rue le dimanche 18 mars à 16 heures, métro Bac.

Des Handicapés
de la Région parisienne.

De quel soutien avons-nous besoin ?

Contre nous, nous avons un grand trust. La lutte est dure ; nous souhaitons qu'elle soit courte mais qu'elle nous apporte de vrais résultats.

Nous avons besoin d'abord de faire connaître les vraies raisons de notre mécontentement et de notre grève.

Nous vous demandons de diffuser autour de vous notre information et nos revendications.

Pour négocier et obtenir satisfaction dans les meilleures conditions et les meilleurs délais, nous avons besoin de votre soutien.

Ouvriers français et immigrés

UNISSONS-NOUS CONTRE LA CIRCULAIRE SCÉLÉRATE !

Voilà des mois que des ouvriers immigrés font des grèves de la faim partout en France, pour obtenir la carte de travail.

Par la circulaire scélérate Fontanet-Marcellin, les exploiters veulent diviser la classe ouvrière de France, ils veulent par la menace empêcher nos frères immigrés de mener la lutte commune.

Par le racisme, ils veulent nous tenir loin les uns des autres alors que les travailleurs sont frères de misère et de lutte.

Par les agressions racistes, ils veulent terroriser nos camarades immigrés, leur imposer le silence.

Travailleurs français, travailleurs immigrés, nous sommes une seule classe ouvrière !

Dans les usines, unissons-nous contre la circulaire Fontanet ; nous avons une grande bataille à mener et à gagner.

Unis, nous pouvons tout !



sous prétexte de leur assurer cela, les met encore plus sous le contrôle patronal. De plus, le logement décent sera toujours plus cher, mais les patrons ne paieront pas, ils peuvent également se servir de cela pour expulser en toute quiétude ceux qui n'auront pas un domicile décent, prétexte incontrôlable pour renvoyer qui ils veulent.

Quant aux démarches qu'il aura à effectuer, la circulaire dit : « la demande d'autorisation de travail sera soumise par l'étranger en même temps que sa demande d'autorisation de séjour, à la mairie ou au commissariat de police compétent pour le lieu de résidence (...), à Paris à la préfecture de police ». A partir de maintenant, ce sera le commissariat de chaque quartier qui centralisera toutes les informations concernant les immigrés : chacun d'eux aura une fiche avec son nom, sa situation de famille, son domicile, son lieu de travail, la durée de son séjour en France, etc.

D'autre part, autre nouveauté due à cette circulaire : « la carte de séjour et le contrat ou la carte de travail dont sera titulaire un étranger auront la même durée de validité dont le point de départ sera identique ». C'est-à-dire que, pour la durée de la carte de travail ou du contrat de travail, les immigrés sont à la merci du patron, puisque, pour renouveler l'autorisation de résidence en France, ils devront obligatoirement conserver leur emploi antérieur. Si, pour un motif quelconque (et même si le patron n'observe pas le contrat), l'immigré veut changer d'entreprise ou de métier, il ne pourra plus obtenir la carte de travail, ni, par conséquent, la carte de séjour, et il sera expulsé.

Maintenant, admettons qu'on ne veuille pas en France de ce travailleur étranger, pour une raison quelconque, politique par exemple ; la circulaire dit aux préfets, à qui elle s'adresse : « Dans l'hypothèse où la préfecture sera amenée à émettre à l'encontre d'un étranger un refus de séjour, vous en serez immédiatement informés ; l'instruction de la demande de carte de travail n'a pas à être poursuivie et le dossier est à classer sans suite ». C'est-à-dire que la préfecture a le droit de prendre les décisions qu'elle veut, sans qu'une solution quelconque au problème puisse être trouvée, même quand il s'agit d'une décision arbitraire. Ainsi, la police a les mains libres pour expulser qui elle veut.

2° Prenons maintenant le cas d'un étranger installé en France et qui demande un renouvellement de ses papiers.

Comme précédemment, il doit s'adresser pour ces démarches au commissariat de police ou à la préfecture de police pour Paris, avec tout ce que cela implique, une fois de plus, de répression.

Il devra à nouveau passer par l'Agence nationale de l'emploi. Là encore, si celle-ci juge la situation défavorable, il ne pourra obtenir, au renouvellement de ses papiers, qu'une carte provisoire de résidence et de travail. Il peut aussi être tout simplement rapatrié.

Mais ses problèmes ne s'arrêtent pas là. Il n'a aucune liberté dans le choix de son travail. En effet, la circulaire précise : « Sauf cas très exceptionnels, un refus devra être opposé à tout changement de profession lorsque le travailleur n'aura pas exercé effectivement pendant au moins un an la profession pour laquelle il a été introduit ou obtenu la régularisation de sa situation ». C'est-à-dire que l'immigré vient en France pour réaliser un travail précis. Son contrat l'empêche, pendant un an, d'améliorer sa condition. A la fin de cette période, ou avant si le patron ne tient pas ses engagements ou le renvoie, il appartient à l'Agence nationale de l'emploi et surtout à la préfecture de savoir s'il peut rester ou pas.

Pire encore, cela signifie que les travailleurs étrangers ne pourront pas changer de qualification professionnelle, c'est-à-dire obtenir un emploi qui corresponde à la qualification qu'il avait en venant ou qu'il ait pu obtenir en France. Le travailleur étranger est ainsi condamné à garder toujours la même qualification professionnelle, sans pouvoir se spécialiser ni améliorer sa situation. Celui qui entre comme manœuvre ou comme femme de ménage sera toujours manœuvre ou femme de ménage.

3° Examinons le cas, maintenant, d'un travailleur étranger qui arrive en France en tant que « touriste » et qui veut régulariser sa situation. Son cas est pratiquement désespéré. En effet, la circulaire dit : « Sauf dérogation très exceptionnelle, la régularisation de situation ne peut être accordée à l'étranger entré en France comme « touriste » qui demande à exercer un emploi de manœuvre ou d'ouvrier



spécialisé (même s'il n'existe pas de main-d'œuvre disponible), ou une profession excédentaire en main-d'œuvre ».

Tout cela signifie que le gouvernement veut arrêter l'immigration « clandestine » et contrôler la permanente beaucoup plus.

Cela signifie que le ministre de l'Intérieur, avec tout ce que cela implique de répression, aura les mains libres pour faire tout ce qu'il aura envie de faire.

Cela signifie que n'importe quel immigré peut être mis à la porte à n'importe quel moment, pour des motifs soit professionnels, soit syndicaux, soit politiques, ou tout simplement parce qu'il est « de trop », sans que l'on puisse faire quoi que ce soit légalement pour l'empêcher, puisque la circulaire légalise tout type d'expulsion.

Cela signifie que les patrons pourront faire toutes sortes de pression sur les travailleurs immigrés et ils pourront les obliger à faire ce qu'ils veulent sous peine de ne pas leur renouveler leur contrat, de ne pas leur attribuer de logement « décent », d'où expulsion...

Cela signifie que les étrangers ne pourront ni apprendre un métier, ni passer dans une catégorie professionnelle supérieure.

Cela signifie que la police va avoir tous les moyens pour faire pression et chantage sur les immigrés.

Cela signifie enfin que le gouvernement et le patronat essaient de diviser les travailleurs immigrés entre eux et de les faire s'affronter avec les travailleurs français.

Lyon :
Lettre des grévistes de la faim

« Nous grévistes de la faim, de Feyzin, de Gerland, de Vaux-en-Velin, de Belleville, au nombre de vingt-sept, et les camarades français qui se sont joints à nous par solidarité, rassemblés à Saint-Pierre-de-Vaise, nous affirmons notre détermination absolue de poursuivre notre jeûne en dépit des incidents inévitables sur notre santé et jusqu'à la mort s'il le faut.

Nous ne cesserons notre grève que lorsque les cartes de travail et de séjour auront été remises à tous les grévistes dont les dossiers ont été déposés à la préfecture du Rhône. » Fait à Lyon le 13 mars.

Victoire pour les grévistes de la faim de l'avenue de Choisy (13^e)

Depuis le 15 février, cinq Tunisiens et Marocains ont fait une grève de la faim à l'église Saint-Hippolyte, avenue de Choisy, Paris 13^e.

Après une lutte de seize jours, avec le soutien de travailleurs français et immigrés, ils ont obtenu :

— Une carte de séjour pour un an ;

— Un contrat de travail pour un an.

Les grévistes déclarent :

« Avant nous travaillions en France, parfois depuis deux ans, soumis à l'arbitraire du travail au « noir » et de la vie clandestine.

« Maintenant, nous sommes en règle.

« Mais la victoire n'est pas complète.

« Nous n'avons pas obtenu la carte de travail, qui permet aux ouvriers immigrés de changer d'employeur alors que le contrat nous lie à un seul patron.

« Dans un an, à l'expiration de notre contrat, nous nous trouverons de nouveau dans une situation irrégulière. »

Trois travailleurs immigrés ont déposé un recours au Conseil d'Etat pour l'annulation des circulaires « Fontanet-Marcellin » qui enlèvent les droits que la France accordait dès 1946 aux travailleurs immigrés.

Tous ensemble, luttons pour l'abrogation de la circulaire Fontanet-Marcellin !

Travailleurs français, immigrés : une seule classe ouvrière !

C.D.H.R. 13^e.

Communiqué de presse de l'Union Générale des Étudiants de Palestine

Un étudiant palestinien a été arrêté le lundi 12 mars, vers 23 h 30, alors qu'il s'apprêtait à prendre le métro à la station Châtelet, par deux agents en civil et un agent en uniforme.

Le motif invoqué : vérification d'identité. Mais quand il a dit qu'il était Palestinien, il fut frappé par ces agents et insulté, et conduit à un poste de police de la place du marché Saint-Honoré, dans le 1^{er} arrondissement.

Là, il fut déshabillé en plein poste et battu sauvagement par une dizaine d'agents. Ensuite, il fut poussé dans une cellule où il a dû passer une partie de la nuit. Le reste de la nuit, il fut enfermé dans les toilettes. Le lendemain matin, il fut conduit au commissariat de police de la rue des Prouvaires dans le

1^{er} arrondissement où il fut frappé de nouveau et insulté avant d'être relâché à 10 h du matin le mardi 13 mars.

Cet incident est d'autant plus inquiétant que des mesures d'intimidation, des menaces d'expulsion pèsent sur les étudiants palestiniens en France.

Nous appelons tous les démocrates et progressistes :

1° A dénoncer avec nous ces pratiques qui remettent en cause les libertés les plus élémentaires ;

2° A exiger qu'une enquête soit ordonnée et que ses résultats soient rendus publics.

Paris, le 13 mars 1973.
Union générale des étudiants de Palestine.

Pour l'unité, contre la division

Le meeting auquel nous appelons nos lecteurs à participer ayant été d'abord fixé le 1^{er} avril, nous avons appris que l'UNCLA, dans laquelle les militants de « La Cause du peuple » sont actifs, appelait également le même jour, au même lieu (dans une autre salle de la Mutualité), à un meeting sur le même sujet.

L'UNCLA a été alors contactée pour qu'un meeting unique ait lieu (des démarches infructueuses avaient d'ailleurs déjà eu lieu

auparavant dans ce sens). A toute personne voulant l'unité, cela devrait apparaître comme allant de soi.

Or, un responsable de l'UNCLA a cru bon de répondre qu'un meeting commun était exclu, cela étant contraire à ses « principes » marqués par « l'apolitisme », comme chacun le sait.

De « l'apolitisme » à la division, il n'y a qu'un pas : le responsable en question y a-t-il pensé ? A vous de juger.

En quoi consiste cette circulaire ?

1° Prenant l'exemple d'un étranger désirant venir travailler en France :

— D'abord, avant d'obtenir l'autorisation de travailler en France, comme tous les immigrants, il doit passer par l'Agence nationale de l'emploi et attendre que celle-ci « recherche avec soin s'il n'existe pas un travailleur du marché national de l'emploi (Français, ressortissant de la C.E.E.), ou étranger déjà en situation régulière) disponible et apte à occuper l'emploi offert ».

Cela implique aussi un contrôle par la police du pays d'origine puisqu'il est nécessaire de passer par les offices d'immigration.

— Si l'Agence nationale de l'emploi juge la situation de l'emploi et du marché du travail en France défavorable, elle pourra refuser le permis de travail et automatiquement on rejettera son permis de séjour.

— Si l'Agence nationale de l'emploi accepte ce travailleur étranger, il faudra pour avoir sa carte de travail et sa carte de séjour qu'il présente un « certificat de domicile, partie intégrante du contrat de travail, qui sera fait par le patron ». C'est-à-dire que tout immigré devra avoir un logement qui dépendra du patron, qui pourra également contrôler la vie privée du travailleur étranger, comme cela se fait déjà chez Simca et Citroën. Les immigrés doivent avoir un logement digne ; mais la circulaire,

même temps qu'ils réservaient pour ces derniers les travaux les plus pénibles.

Par contre, la situation commença à changer rapidement à partir de Mai 1968 ; la crise économique qui existait déjà en France alla en s'aggravant et le chômage s'est étendu rapidement, jusqu'à toucher récemment quelque 800 000 travailleurs.

De même, à partir de Mai 68, la classe ouvrière émigrée commença à s'incorporer activement à la lutte dans les usines et à s'unir à la classe ouvrière française pour mener à bien des grèves de revendications de salaire ou de conditions de travail, comme c'est arrivé à Oyonnax, Giros-teel, Penarroya, Maillard et Duclos, etc., démontrant que les travailleurs immigrés n'étaient pas disposés à se laisser exploiter et qu'ils savaient lutter pour leurs droits.

Face à cette nouvelle situation, le patronat et le gouvernement décidèrent de prendre de nouvelles mesures au moyen de la circulaire Fontanet, en collaboration avec le ministre de l'Intérieur Marcellin. Ces mesures affectent tous les immigrants, aussi bien ceux qui arrivent maintenant que ceux qui étaient déjà en France. Pour pouvoir mettre sur pied leur politique contre l'immigration, ils jouent de plus sur la discrimination culturelle et l'oppression de la langue, profitant du fait que beaucoup de travailleurs étrangers ne connaissent pas les français ni les lois françaises.

Le 25 février 1972, le ministère du Travail, dirigé par Fontanet, sort la circulaire numéro 1/72 qui établit les nouvelles modalités et réglementations pour l'attribution des permis de séjour et de travail pour les immigrants, ainsi que pour ceux qui doivent régulariser leur situation. Cette circulaire est appliquée depuis le 18 octobre 1972.

Il y a encore quelques années, le gouvernement et le patronat, non seulement consentaient, mais encore appuyaient l'immigration clandestine en France. L'Office national d'immigration (O.N.I.), créé en 1946 pour organiser la venue des travailleurs étrangers, était inefficace et insuffisant pour répondre aux besoins de main-d'œuvre bon marché (étrangère) dont les patrons avaient besoin. Le gouvernement a donc laissé « importer » librement des ouvriers, même si ceux-ci arrivaient en tant que « touristes clandestins ». L'ouvrier étranger ne coûtait pas cher aux patrons. Il n'exige ni formation professionnelle, ni dépenses publiques (maisons, écoles, etc.). Son salaire est inférieur à celui des Français. On trouve toujours, chez Citroën et chez Simca qui, chaque année, renouvellent la majorité de leur main-d'œuvre étrangère.

Les patrons utilisèrent ces travailleurs étrangers pour diviser la classe ouvrière : ils menaçaient d'expulsion les Français les plus actifs pour les remplacer par des immigrés, en

Samedi 31 Mars à 14 h. 30
A LA MUTUALITÉ

MEETING
contre la circulaire Fontanet

A l'appel de :

L'Humanité Rouge

Parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste)

Opposition syndicale ouvrière (membre du F.R.A.P.)

Front uni patriotique de Turquie

Mouvement populaire anticolonial des militants grecs

Comité des Espagnols du 8^e

Comité pour l'Espagne républicaine antifasciste et populaire

Groupe Perspectives (El Amel Tounsi, Le travailleur tunisien)

Vive le 3^e anniversaire du FUNK et des FAPLNK

Il y a trois ans, le 23 mars, ont été fondés le FUNK, instrument de l'unité combattante du peuple khmer et ses formes armées, les FAPLNK !

Quelques jours auparavant, le 18 mars, les services secrets américains avaient provoqué un coup d'Etat au Cambodge. Le but de Nixon était clair : étendre la guerre à tout le sol indochinois pour faire céder les peuples lao et vietnamien ; faire du Cambodge une néo-colonie et une base stratégique pour l'agression américaine dans le Sud-Est asiatique.

Trois ans après, cet objectif n'est pas atteint. Loin de là. L'impérialisme américain a dû reconnaître sa défaite et céder au Vietnam et au Laos. Il poursuit sa sale besogne au Cambodge, mais sa position y est synonyme de faiblesse et d'impuissance. L'année 72 a confirmé les défaites accumulées depuis les jours qui ont suivi le coup d'Etat. 5,5 millions de Khmers sur 7 vivent dans la zone libérée, 90 % du territoire khmer. L'impérialisme américain va-t-il se rendre à l'évidence de sa défaite au Cambodge ? Ce n'est pas si simple !

Nixon est tétu et fourbe. Contrairement à l'article 20 des accords de Paris, Nixon continue à maintenir un important personnel militaire à Phnom Penh, à envoyer armes, tanks et bateaux de guerre à Lon Nol. Il redouble les raids des B 52 et a fait installer à Pochentong, aéroport proche de Phnom Penh, une base d'approvisionnement en munitions — en bombes à napalm — destinées au peuple khmer.

Et tandis qu'il intensifie la guerre aérienne au Cambodge et qu'il arme

Lon Nol, Nixon fait courir le bruit « d'un cessez-le-feu sur place » et d'une « paix » proche. Afin de désarmer les patriotes khmers et leurs amis de par le monde.

Mais l'impérialisme américain a tant tué et tant menti qu'il ne trompe plus grand monde. Trois ans après leur naissance, les Forces armées patriotiques ont considérablement renforcé leur capacité combative ; aujourd'hui, elles tiennent serré l'étau placé autour de Phnom Penh et multiplient leurs actions dans le sud-ouest et l'est du pays.

Dans les villes, les luttes de la population grandissent en largeur et en force. Plus de 10 000 enseignants sont en lutte à Phnom Penh encore aujourd'hui. Dans les villes, on se bat pour le ravitaillement en riz, contre l'enrôlement forcé des jeunes dans l'armée, contre la clique fantôme lonnolienne enfin !

Dans la zone libérée, la vie s'organise en vue de la victoire totale et s'y prépare le Cambodge libre et indépendant de demain. Un exemple : le district de Stung Trâng, dans la province de Kompong Cham.

La vie y a bien changé ; on a pris la terre aux traitres et on l'a distribuée aux paysans. On a abandonné la monoculture des fruits coloniaux. « A l'assaut des rizières pour la culture du riz », tel est le mot d'ordre de chacun. Aujourd'hui, les paysans travaillent inlassablement du matin au soir et surmontent toutes les difficultés. L'été a été sec ; pourtant la récolte a été bonne. Mais chacun a trimé dur, celui-ci pour construire des digues et des canaux d'irrigation,



celui-là pour apporter de l'eau puisée à 7 km, cette autre pour apporter du fumier dans les rizières ! Le nouveau visage du district, c'est aussi une victoire du FUNK et de sa ligne politique juste.

Victoires militaires, victoires politiques, victoires dans la construction

de la zone libérée, voilà ce que nous célébrerons le 23 mars, conscients que le peuple khmer, uni dans le FUNK, a besoin de notre soutien pour bouter hors de son pays son plus féroce ennemi et instaurer le Cambodge libre, indépendant, neutre et prospère dont il rêve.

QUI VIOLE LES ACCORDS DE PARIS ?

Le 28 mars prochain, les troupes américaines devront avoir quitté le Vietnam du Sud ; les bases U.S. devront être démantelées. C'est l'accord de Paris qui le stipule.

Or, il y a quelques jours, Nixon a menacé. Prétextant de soi-disant violations par la R.D.V., il voudrait retarder l'échéance. Que signifie ce nouveau discours, sinon une préparation à de nouvelles violations, encore plus graves, des accords ?

Car déjà, elles ne manquent pas. Plutôt que de démanteler ses bases, le Pentagone les a généreusement données à Thieu. On change le drapeau, mais pas de mauvaise cause. Du jour au lendemain, les officiers fâchés gradés de l'U.S. Army sont baptisés conseillers civils, ils sont légion au Sud-Vietnam, ces « conseillers civils »-là ! Le matériel U.S. parvient encore à Saigon, sous le prétexte de « remplacement ». Thieu mènerait-il encore combat pour que son matériel soit ainsi remplacé à fortes doses ?

Thieu n'a pas désarmé en effet. Et il compte bien s'accrocher coûte que coûte. Il s'obstine dans sa politique de terreur fasciste. Et montent des géôles sud-vietnamiennes de terribles accusations contre le tortionnaire en chef et ses sbires. Autant de condamnations irrémédiables qui sont claires : celui qui viole les accords de Paris, c'est Thieu, qu'en courage en sous-main l'impérialisme criminel.

Le peuple vietnamien, et son gouvernement authentique, le G.R.P., montrent un grand esprit de concorde nationale et une grande fermeté. Ils appliquent résolument les accords de Paris, tout en conservant une attitude de vigilance exemplaire.

La lutte continue au Vietnam ; aujourd'hui, soutenir le peuple vietnamien nécessite que nous expliquions bien clairement, face à une propagande mensongère, qui viole les accords de Paris et qui représente l'ennemi du peuple vietnamien tout entier.

Les visages du "Monde" :

De "l'objectivité" à l'anticommunisme

Que se passe-t-il dans la tête du journaliste Decornoy ? La question serait sans intérêt... si celui-ci n'avait pondu un petit chef-d'œuvre du genre dit « objectif » : « De l'héroïsme à la bureaucratie » qui visait la République Démocratique du Vietnam (« Le Monde » du 17 mars 1973).

De journaliste, J. Decornoy s'est mué en donneur de leçons, en professeur en socialisme, qui s'indigne du « silence » des responsables vietnamiens à son égard. A le lire, lui qui professe d'un ton si péremptoire, on comprend fort bien la réserve de ses interlocuteurs !

Et Jacques Decornoy ment : n'a-t-il pas eu le loisir d'interroger Pham Van Dong lui-même ? (« Le Monde », 16 mars 1973.)

J. Decornoy se plaint du prétendu « goût du secret » des camarades vietnamiens. Pourtant qui mieux que lui manie avec l'art le plus consommé, le

secret, l'allusion et l'insinuation. Il met en cause l'ensemble de la direction du Parti et du gouvernement de la R.D.V. ne citant personne par feinte discrétion pour la R.D.V. Bel exemple d'hypocrisie journalistique. J. Decornoy veut nous faire croire qu'il en « sait long » et que « ce n'est pas beau à voir » !

On préférerait de la franchise ! Annoncer la couleur, J. Decornoy. La R.D.V. est un pays socialiste et le socialisme n'est pas de votre goût, voilà tout. Vos marques de sympathie et d'admiration au Vietnam ne servent qu'à masquer cette vérité toute simple : votre hostilité au régime socialiste. Pourquoi ne pas le dire tout net ?

De « l'objectivité » revendiquée à l'anticommunisme, si habilement dissimulé soit-il, il n'y a qu'un tout petit pas, que J. Decornoy a vite franchi.

Message d'Enver Hoxha au Comité Central du Parti Communiste du Brésil

Le Premier secrétaire du Comité central du Parti du Travail d'Albanie, Enver Hoxha, a adressé le 3 février un télégramme au Comité central du Parti communiste du Brésil. Ce télégramme dit :

« Chers camarades,

Notre Parti et notre peuple ont appris ces jours-ci avec douleur la perte des éminents combattants révolutionnaires et dirigeants du Parti communiste du Brésil, les camarades Carlos Danielli, Lincoln Oest, Luis Guilhaudini et Lincoln Roque qui ont donné héroïquement leur vie pour la liberté, l'indépendance et les droits sociaux du peuple brésilien. L'assassinat barbare de ces combattants de la liberté est un acte désespéré du régime fasciste qui essaie d'empêcher

le développement de la lutte révolutionnaire du peuple brésilien.

Les communistes et le peuple albanais suivent avec sympathie et appuient sans réserve la juste lutte des révolutionnaires brésiliens et ils dénoncent énergiquement les actes de terreur entrepris contre eux.

Nous exprimons la confiance inébranlable que les actes désespérés et barbares de la dictature fasciste, qui s'avance vers la défaite inévitable, ne pourront jamais arrêter la vague toujours montante de la lutte armée révolutionnaire du peuple brésilien. Des milliers de jeunes combattants porteront haut levé le drapeau de leurs camarades tombés glorieusement sur le champ de bataille, et ils conduiront à la victoire la cause pour laquelle ils ont donné jusqu'à leur vie.

La lutte des étudiants grecs continue

Selon les dernières informations, les étudiants grecs poursuivent avec détermination leur lutte contre les lois universitaires fascistes et contre le régime américano-fasciste des colonels.

Le 16 mars à Athènes, 125 étudiants se sont battus avec la police fasciste qui voulait interdire un meeting.

La lutte des étudiants gagne maintenant le Péloponèse : à Patras, cinq cents étudiants ont manifesté en

chantant l'hymne national grec et des chants révolutionnaires.

La répression sanguinaire de la clique Papadopoulos ne parvient pas à étouffer la voix des étudiants grecs qui exigent la liberté et la démocratie. Le mouvement étudiant a pris une nouvelle ampleur en s'opposant aux mesures répressives du gouvernement fasciste, qui a supprimé les sursis d'un certain nombre d'étudiants.

Vive la lutte antifasciste et anti-impérialiste des étudiants grecs !

Ecoutez les radios révolutionnaires

TIRANA

Heures de Paris	Long. d'onde en m.
6 h	
16 h	
17 h	sur 31 et 42 m ;
19 h	
21 h	
22 h	sur 31, 42 et 215 m ;
23 h 30	sur 31 et 41 m.

PÉKIN

Heures de Paris	Long. d'onde en m.
19 h 30 - 20 h 30 ..	sur 45,7 ; 42,5 ;
20 h 30 - 21 h 30 ..	sur 45,7 ; 42,5 ;
21 h 30 - 22 h 30 ..	sur 42,5 ; 45,7 ;
22 h 30 - 23 h 30 ..	sur 42,7 ; 42,4 ; 45,9.



Marne-la-Vallée ou l'Eldorado de la spéculation

« La ville du futur à deux pas du lieu de travail ! ». Sous cette annonce alléchante pour bien des travailleurs, quand on sait le temps qu'il faut pour aller du lieu d'habitation au lieu de travail, se cache une monstruosité ! Le gouvernement a voulu nous faire croire qu'il allait construire de toutes pièces une ville de 500 000 habitants, différente des H.L.M. concentrationnaires de La Courneuve, avec sur le lieu d'habitation du travail pour 100 % des habitants, avec une ligne de RER, une bretelle d'autoroute, une faculté, une ligne de chemin de fer ainsi que des écoles, etc. En un mot, un « paradis » aux portes de Paris (25 km) pour un demi-million de gens.

Qu'en est-il dans les faits ?

— D'abord, une spéculation éhontée sur les terrains : les financiers ont acheté des hectares de terre à culture pour 3 F le m² ; le bas prix s'explique par le fait que ces terres n'étaient pas

des terrains à bâtir, n'ayant ni l'eau ni l'électricité ni le tout-à-l'égout. Mais lorsque l'on sait que ces terrains achetés à bas prix, une fois répertoriés sur un cadastre comme terrains où l'on construira, verront alors leurs prix multipliés par 10, 15, voire même 20 !

Mais l'appât du gain est tel qu'ils ne suivent même pas les lois qu'ils ont érigées. C'est ainsi qu'un beau matin des bulldozers ont rasé une ferme expropriée dont les propriétaires n'avaient jamais été contactés par la société ! Le rachat était bien prévu dans le plan mais pour bien plus tard !

— Les habitations : pour l'instant, il n'y a que des « pavillons » individuels en préfabriqué vendus 18 millions ! Vu les crédits accordés pour les paiements (étalement sur 20 ou 25 ans !), ce ne sont pas des P.D.G. qui achètent mais des travailleurs qui se saignent et s'endettent pour toute leur vie afin de « s'offrir une maison » pour ne pas avoir de loyer à payer la retraite venue. (Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'accession à la petite propriété, la mentalité qu'elle crée qui retarde encore la prise de conscience !)

Certaines de ces « cages à lapin » (c'est le nom donné par les gens du coin) sont construites sur le flanc d'un coteau argileux. Lors de pluies torrentielles, il y avait 20 cm d'eau dans les maisons ! Les pompiers, appelés à la rescousse, leur ont dit : « Ouvrez la porte du haut et celle du bas, comme ça l'eau ne restera pas. C'est tout ce qu'on peut faire ! ». En effet, afin de faire encore plus de bénéfices, le terrain n'a pas été drainé et les maisons construites à même l'argile font office de barrage et retiennent l'eau dévalant la pente ! (il aurait fallu rendre le sol perméable afin que l'eau s'écoule SOUS le sol et non pas SUR. Mais vu le prix d'une telle opération, le taux de profit aurait été moindre).

Au centre de ce groupe de cages, il devait y avoir un jardin de sable avec tobogan et tourniquet. Mais il y a eu depuis une modification des plans : à l'emplacement réservé, on trouve maintenant de nouvelles maisons, accentuant encore plus l'impression de désordre que l'on a en visitant la cité : des maisons construites dans

tous les sens, le toit de l'une sur la salle à manger de l'autre, séparée par une simple cloison !

Ce que les éventuels acheteurs n'ont pas su, c'est qu'en face d'eux, de l'autre côté de la route, en contrebas, il est prévu une zone industrielle non mentionnée sur les plans présentés ! Ainsi donc, on fait miroiter le bien-être dans un pavillon individuel à la campagne et on sert des H.L.M. new look qui permettent des profits monstrueux aux sociétés et qui coûtent plus cher à ceux qui y habitent.

— Le comble est atteint avec les moyens de communications ! Le R.E.R., après différents projets (le premier parcours s'arrêtait dans le marais, le second chevauchait l'autoroute !), s'arrêterait, aux dernières nouvelles, à Noisy-le-Grand, soit à quelque 10 km de la nouvelle ville.

Quant à l'autoroute, elle devrait passer en pleine campagne, mais il est quand même prévu qu'elle traverse en son milieu le terrain d'aviation de Lognes dont les bâtiments viennent d'être rénovés et agrandis afin d'accueillir des nouveaux adhérents ou simplement les visiteurs du dimanche ! Ce ne sont pas des extraits de « L'Autotome à Pékin » de B. Vian ou pour construire une ligne de chemin de fer dans le Sahara, la Compagnie rase le seul bistrot du désert, mais c'est la réalité des magouillages de ceux qui nous dirigent !

En plus, il n'y aura pas de travail pour tous. A l'heure actuelle, on prévoit du travail dans le coin pour moins de 40 % des futurs habitants. Où travailleront les autres et comment se

rendront-ils à leur travail quand on connaît les conditions scandaleuses pour se rendre aux gares S.N.C.F. les plus proches ?

Qu'importe ! les capitalistes atteignent leur but : spéculer sur des terrains et faire des bénéfices énormes en rognant sur tout ! (3 à 4 millions A.F. de bénéfice sur chaque maison).

Et quand on sait que le P.D.G. de ce grenouillage crapuleux n'est autre que l'ex-député U.D.R. Rabourdin qui, après avoir rasé le vieux Chelles, implante des immeubles où les loyers sont deux à trois fois plus chers qu'avant, supprimant en même temps une abbaye datant du 8^e siècle. Tout y passe : l'environnement (pourrait Rabourdin travailler pour ce ministère !), le patrimoine historique, la santé des travailleurs avec des déplacements de plus en plus longs, les conditions de vie...

Ce petit industriel, maire de Chelles, conseiller général, voit les titres et les honneurs orner sa carte de visite, mais les honneurs ne suffisent pas pour nourrir son homme !...

Les gens du coin, qui avaient réservé une maison, sont venus se dédire en masse quand ils ont vu les boîtes d'allumettes de 18 millions, mais alors les arrhes versés pour la réservation n'ont jamais été rendus. Face à cela, les acheteurs mécontents ont fait une telle publicité autour de ces maisons qu'elles ne se vendent plus que très difficilement.

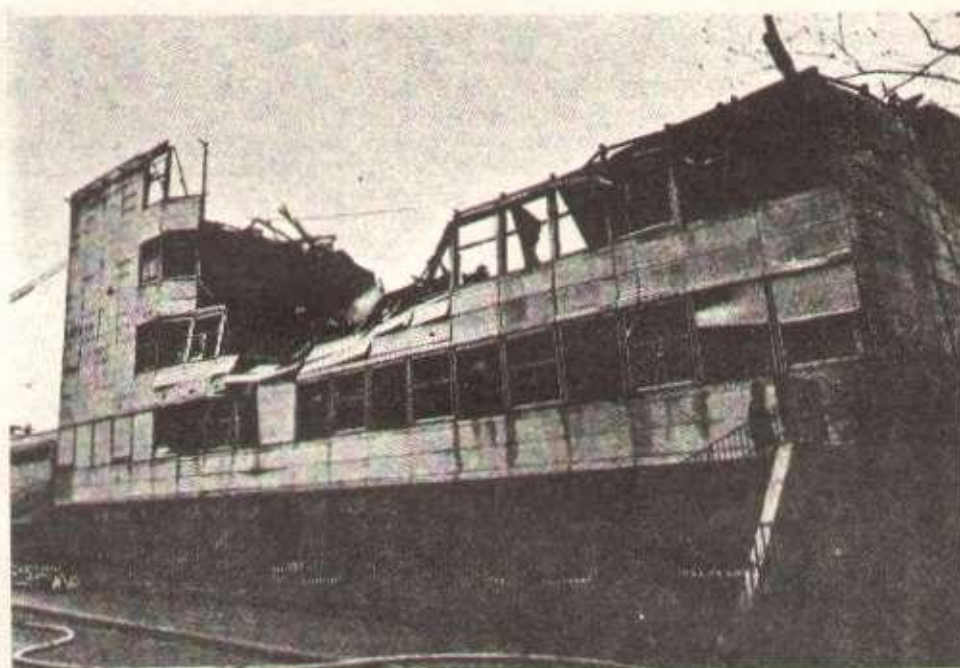
Un militant,
d'après un travailleur
de Marne-la-Vallée



Les habitants des anciens immeubles ne peuvent payer les loyers exorbitants des nouveaux buildings.

C.E.S. PAILLERON :

Un seul coupable : l'État capitaliste



Moins d'un mois après son ouverture, l'enquête administrative sur l'incendie du C.E.S. Pailleron, qui coûta la vie à vingt-deux enfants, est déjà close... mais il n'est pas question d'en publier les résultats avant plusieurs mois ! Pourtant la vérité, qui avait transpiré dès le début, se voit déjà confirmée.

Rappelons-le : entre la découverte du feu et l'extinction totale de toutes les lumières, il s'est écoulé au plus cinq minutes. En moins d'un quart d'heure, le bâtiment scolaire a flambé comme une torche avant de s'effondrer.

Dès maintenant, c'est officiel : des vices de construction graves existaient. Toute la façade du bâtiment était tapissée d'une couche de polystyrène, ce même matériau qui a englouti cent soixante-cinq jeunes sous le brasier de Saint-Laurent-du-Pont.

Les zones coupe-feu entre les plafonds et les faux plafonds n'avaient

pas été respectées. Le feu a ainsi pu se propager à toute vitesse à travers ces espaces vides qui ont joué le rôle de gigantesques cheminées.

Après avoir trouvé des boucs émissaires en la personne de deux enfants, l'État capitaliste s'en prend maintenant aux entrepreneurs. Mais le vrai coupable, l'assassin véritable, c'est lui, maître d'œuvre de la construction, qui a imposé, ici comme partout, la loi impitoyable du profit maximum. Des C.E.S. Pailleron, il en existe des centaines en France, construits hâtivement, à la sauvette, sans aucun respect des règles de sécurité élémentaires, pour investir le moins d'argent possible dans ces établissements non « rentables ».

Mais l'indignation grandit dans le peuple devant ce nouveau crime cynique. Aux côtés des familles des petites victimes, exigeons que toute la lumière soit faite sur les responsabilités de l'État capitaliste criminel.



A PARAÎTRE LE 1^{er} AVRIL PROCHAIN :

PROLÉTARIAT

REVUE THEORIQUE ET POLITIQUE
DU MARXISME, DU LENINISME
ET DE LA PENSEE-MAOTSETOUNG paraissant tous les
trois mois à raison d'une centaine de pages par numéro.

D'ores et déjà,
ABONNEZ-VOUS,

OFFREZ DES ABONNEMENTS A VOS AMIS,
A CEUX QUE VOUS DESIREZ INFORMER
ET CONVAINCRE !

Abonnement d'un an : 20 francs.
Abonnement de soutien : 50 francs.

A adresser à :

« PROLETARIAT », 17 rue du Sentier - 75002 PARIS
Compte chèque postal : 30 686 98 - La Source.

L'exemplaire (6 francs) en vente dans des librairies sélectionnées, ou par l'intermédiaire des militants communistes marxistes-léninistes et de la pensée-maoïsetoung, ou sur demande par lettre avec règlement majoré (soit 7 francs) pour frais d'expédition.

LA BATAILLE DE "L'HUMANITÉ ROUGE"

POUR 12 PAGES CHAQUE SEMAINE

Militants, diffuseurs,
connaissiez vos droits
pour mieux vous défendre

Périodiquement, des camarades diffusent l'« Humanité Rouge » sur des marchés, à la sortie des usines ou des métros, sont interpellés, invités à circuler, quand ce n'est pas purement et simplement embarqués pour vérification d'identité.

Comment peut-on riposter en semblable occasion ? Quels sont les droits que la lutte de classe a arraché à la bourgeoisie au pouvoir et dont on peut exiger l'application ?

Une règle de base : le colportage, c'est-à-dire la vente ou la distribution sur la voie publique des journaux, livres, brochures, tracts est libre quand il est exercé de façon occasionnelle. C'est le cas de la plupart des diffusions militantes.

On peut si on veut — mais ce n'est pas obligatoire — éviter d'être harcelé par les flics en faisant une déclaration de colportage professionnel (à la mairie dans le cadre d'une commune) contre laquelle est remis, aussitôt et gratuitement, un récépissé.

Ce principe de liberté est fortement restreint par la possibilité d'interdictions de diffusion émanant du maire ou du préfet. Mais celles-ci doivent être justifiées par un motif d'ordre public et limitées dans l'espace et dans le temps. Elles doivent s'appliquer indistinctement à tous les journaux. En aucun cas elles ne peuvent aboutir à une interdiction absolue de diffusion. Pour connaître les interdictions existantes, il suffit de se ren-

seigner à la mairie, sans avoir à justifier de son identité ni du titre du journal qu'on entend diffuser.

Lorsque les flics embarquent des diffuseurs pour « vérification d'identité », ils agissent en grossière illégalité : l'arrestation en flagrant délit n'est pas applicable aux délits de presse (art. 61 du code de procédure pénale).

Normalement, les journaux, brochures et tracts doivent mentionner le nom et l'adresse de l'imprimeur. Pour les tracts, il convient donc d'y faire figurer la mention « imprimerie spéciale de l'Humanité Rouge » (ce n'est évidemment valable — et obligatoire ! — que pour les groupes qui n'ont pas été interdits par la loi du 1^{er} janvier 1936 !).

Rappelons encore une fois qu'en cas d'arrestation arbitraire les seules déclarations obligatoires portent sur le nom, l'adresse et la profession (par exemple : « étudiant », sans avoir à préciser à quelle fac ; « ouvrier », sans avoir à préciser à quelle entreprise). La garde à vue du commissariat ne peut excéder 24 heures, renouvelable une fois. En matière « d'atteinte à la sûreté de l'Etat », elle peut être portée à 6 jours (dans ce cas, il faut exiger la comparution devant le procureur ou le juge d'instruction, obligatoire après 48 heures).

De même, il n'est absolument pas obligatoire de répondre à une convocation de police « pour affaire vous concernant », sauf en cas de flagrant délit.

Un jeune ouvrier nous écrit...

Camarades,

Le profit est une loi du système capitaliste et chaque jour nous apporte de nouvelles preuves.

A la sortie du C.E.T. avec un C.A.P. d'électricité, j'ai eu de grandes difficultés à trouver un travail. Après beaucoup de recherches, j'ai été engagé comme frigoriste ! Les conditions de travail étaient très pénibles — 55 h de travail en moyenne par semaine (j'avais moins de 18 ans) — variations très grandes de températures — manipulations de gaz toxiques sans masque...

Après six mois de ce rythme, je suis tombé malade, intoxi-

cation due aux gaz dangereux. Le patron m'a alors licencié, disant qu'il avait des difficultés, moins de commandes, etc. En fait, j'étais devenu inutile à ses profits. M'ayant exploité au maximum, il attend la prochaine sortie des C.E.T. pour recommencer son exploitation forcée.

Il faut prévenir les futurs ouvriers de ce qui les attend, malgré leur C.A.P. Seul, on ne peut pas faire grand chose.

Il faut s'unir, s'organiser.

A bas le capitalisme !

Vive le socialisme !

Un sympathisant
de votre journal.

COMMANDEZ...

DIFFUSEZ...

ETUDIEZ...

- Ce que proposent les marxistes-léninistes 3,50 F
- Face au gauchisme moderne 3,00 F
- Programme de la Ligue communiste : confusion et opportunisme 2,00 F

(Ajouter 20 % du prix inscrit pour frais d'envoi)

ABONNEMENTS DE PROPAGANDE
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

JUSQU'AU 31 MARS 1973 :

REDUCTION DE 25 % DU TARIF
DES ABONNEMENTS DE 3 MOIS !
15 F au lieu de 20 F

« L'HUMANITE ROUGE »

B.P. 365 - 75064 PARIS - CEDEX 02

Je désire recevoir « L'HUMANITE ROUGE » pendant 3 mois à l'adresse suivante :

Nom :

Prénom :

Adresse :

J'effectue le règlement de 15 francs soit par chèque ci-joint, soit par virement au compte chèque postal « L'HUMANITE ROUGE » (en toutes lettres), C.C.P. n° 30 226-72 La Source, soit en timbres-poste ci-joints (barrer les mentions inutiles. Merci).

ABONNEZ-VOUS !

Je soutiens « L'H.R. » dans son combat idéologique en m'abonnant

Nom	Abonnement	ordinaire	pli fermé	de soutien
Prénom	3 mois	20 F	35 F	50 F
Adresse	6 mois	46 F	80 F	100 F
	1 an	92 F	160 F	200 F
Etranger :	3 mois	45 F	75 F	
	6 mois	85 F	140 F	
	1 an	170 F	280 F	

Règlement au C.C.P. « L'Humanité Rouge » 30 226-72 La Source ou par timbres.

SOUSCRIPTION
PERMANENTE

PHS	6
Un ancien du P.C.F. pour le soutien à HR	20
Soutien d'un étudiant, en timbres	15
Soutien de FA	50
CP	4,20
1 camarade cambodgien	5,50
S. mensuel, F. Yveton	78
CDHR Denis Gemnitz	17,50
Sur un marché	10
CDHR G. Péri	40,50
CDHR G. Péri	8
S. à HR, un travailleur immigré	2
2 sympathisants de Paris	6,80
CDHR G. Flourens (mars)	100
Claudine	2
Sur un marché	0,50
Admirateurs d'Engels	7,40
CDHR Staline S.	5,20
SJP soutien permanent	6
CDHR F. Yveton B.	89
Soutien à HR en supplément commande brochures	33
Salut rouge, Léon	10
MD et GB pour combattre les illusions électoralistes	50
Pour un nouveau tract central	50
1 femme petit fonctionnaire	10
1 couple de travailleurs	10
1 jeune travailleur	1
1 couple de cheminots	2
CDHR Denis Gemnitz	17
CDHR NVT	50
1 sympathisante ML	10,70
Admirateur d'Engels	10,25
Continuons à lutter contre l'électoralisme.	
ALT	100
CDHR G. Flourens	60
Un lecteur, sur un marché	3
CDHR J-P Timbaud	80
CDHR GD. Soutien permanent à notre presse	30
6 ouvriers	10
1 couple ML	39
1 petit commerçant	1

Total de la semaine 1050,55
Total précédent 268200,30
Total général déjà utilisé pour le règlement des dettes HR 267200,85

Secours Rouge

1 lecteur	50
Pour les grévistes de la faim du 11 ^e . Professeurs	130
Collecte sur un marché	59,95
Pour le Brésil	40,50
Pour le Brésil. Sur un marché	8,50
	288,95

LE NUMERO 6

d'Albanie Aujourd'hui

EST PARU



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- Le peuple albanais lutte, travaille et vit heureux à l'époque du Parti (Enver Hoxha)
- Un grand succès de notre culture nationale
- Les assurances sociales d'Etat
- La production et les exportations
- Note du gouvernement de la République populaire d'Albanie remise au gouvernement de la République Finlandaise
- Mêmes conceptions politiques impérialistes
- Le révisionnisme moderne et la religion

L'exemplaire : 3,40 francs — COMMANDEZ-LE !

à

E 100

EDITIONS - DIFFUSION
DU CENTENAIRE

B.P. 120 - 75962 Paris Cédex 20



GUADELOUPE :

"UN POUR TOUS TOUS POUR UN"

Depuis le lundi 5 mars 1973 jusqu'à aujourd'hui, l'O.R.T.F. (Radio-Guadeloupe) diffuse une information selon laquelle le travail a repris dans l'ensemble du secteur de la canne. France-Antilles, de son côté, écrit que le conflit entre le patronat et les travailleurs dans le secteur canne a été réglé et que le travail a repris cette semaine. L'O.R.T.F. et France-Antilles mentent. La majorité des travailleurs continuent à résister pour faire aboutir leurs revendications. Aucun accord n'a été signé sur les salaires 1973.

Camarades, ne nous laissons pas tromper et décourager. Nous devons continuer le combat jusqu'à la victoire. Les capitalistes usiniers ont déjà utilisé toutes sortes de manœuvres pour faire démarrer la récolte sans satisfaire nos justes revendications. Mensonges, tentatives de corruption et de division, menaces, intimidations, répressions, tout a été utilisé et tout a échoué. Les capitalistes ont alors décidé d'attendre les résultats des élections pour faire démarrer la récolte. Ils comptent sur les élections pour corrompre, endormir et diviser les travailleurs. Ils ont déclenché une vaste campagne de corruption et de mensonges pour faire élire, par des moyens inavouables, trois hommes voués corps et âme à leur cause. Avec l'appui de tels hom-

propriétaires fonciers jusqu'à la satisfaction de nos justes revendications. Les capitalistes usiniers nous privent de tous les droits et de toutes les libertés les plus élémentaires. Le droit de grève, la liberté syndicale, la liberté de parole, la liberté de circulation sont pratiquement supprimés. Les capitalistes ont tous les droits et

capitalistes. Cela est-il juste ? Non ! Tous les ouvriers et les paysans, tous les Guadeloupéens doivent engager une lutte commune pour exiger le respect des droits et des libertés les plus élémentaires.

(...) La lutte que nous menons est une lutte de classe. C'est la lutte de la masse des exploités, des opprimés

ne prendra fin qu'avec la disparition du capitalisme. La victoire appartient au peuple travailleur !

Camarades, notre cause est juste, et bénéficie du soutien de l'ensemble du peuple guadeloupéen. Nous avons une force immense. Soyons fermes. Écoutons seulement notre courage. Soyons prêts à surmonter toutes les difficultés et nous sommes assurés de remporter la victoire. Les richesses de la société sont créées par nous ; si nous prenons en main notre sort et agissons ensemble et avec fermeté, il n'y a aucune difficulté au monde qui pourra nous résister.

Ouvriers agricoles et industriels, petits planteurs et colons, debout !

Ne comptons pas sur l'Etat car l'Etat est un appareil au service des capitalistes usiniers !

Ne comptons pas sur les promesses verbales d'où qu'elles viennent !

Comptons sur la force de notre classe et de l'ensemble du peuple !

Unissons-nous, bravons les difficultés et allons vaillamment au combat pour faire aboutir nos justes revendications !

Que d'un bout à l'autre de la Guadeloupe retentisse un seul cri :

**UN POUR TOUS
TOUS POUR UN !**

Le 9 mars 1973.
Le Conseil syndical
de l'Union des travailleurs agricoles
(U.T.A.).

Le Conseil syndical
de l'Union des paysans pauvres
de la Guadeloupe (U.P.G.).
(Extraits).



Assemblée de travailleurs agricoles et paysans pauvres en Guadeloupe présidée par l'U.T.A. et l'U.P.G.

toutes les libertés ; nous ouvriers et paysans pauvres, nous n'avons aucun droit, aucune liberté. Les capitalistes ont le droit et la liberté de nous exploiter et de nous opprimer à leur guise ; nous travailleurs, nous n'avons pas le droit et la liberté de lutter contre l'exploitation et l'oppression

et des travailleurs contre une minorité d'exploiteurs, de privilégiés et de parasites, c'est la lutte des ouvriers contre les capitalistes usiniers, c'est la lutte des paysans contre les propriétaires fonciers, c'est la lutte de la masse des pauvres contre une minorité de riches. Cette grande lutte



Un des méfaits du colonialisme : le chômage six mois sur douze pour les travailleurs agricoles.

mes, les capitalistes usiniers pensent pouvoir disposer de plus de képis rouges, C.R.S. et gendarmes pour réprimer les travailleurs et briser leur lutte. Ils ont décidé de régler par la force et la violence le conflit qui les oppose aux travailleurs.

Camarades, dressons-nous et serons nos rangs afin de faire face victorieusement à ce nouveau complot des capitalistes usiniers. Quels que soient les résultats des élections, nous devons persévérer dans la lutte contre les capitalistes usiniers et les

Suivre l'exemple de Charles Balagne

Rappelez-vous, camarades et amis, c'était le 5 avril 1971, il y a tout juste deux ans. Charles Balagne, secrétaire général de l'Union des travailleurs agricoles mourait dans des conditions demeurent mystérieuses, fauché par une voiture dont le conducteur avait perdu le contrôle. Il avait quarante-deux ans. Fils de travailleurs agricoles et ouvrier agricole lui-même, Charles Balagne avait assumé sans faillir la lourde et glorieuse tâche de diriger l'U.T.A. qui existait depuis quatre mois à peine, à travers les grandes difficultés du mouvement de masse. Il avait été forgé avant tout par les dures conditions d'existence et de travail de sa classe.

Les sentiments qui l'animaient étaient ceux de la classe ouvrière : courage, endurance, simplicité, dévouement pour les autres, haine du bavardage, et de la mentalité d'esclave docile. Ses connaissances et ses idées, il les avait acquises par le contact permanent avec ses camarades et frères travailleurs, dans la lutte pratique contre l'exploitation des capitalistes usiniers et contre la politique de collaboration de classe des chefs syndicalistes traîtres.

« Ce qui importe, disait-il, c'est la réalisation pratique de notre but, c'est l'action. » Ce n'est pas en s'enfermant dans une chambre, en s'isolant des masses que Charles Balagne a acquis ses connaissances. Il a appris à lutter en luttant. Bien des « bavards intellectuels » qui se saoulent de mots mais qui ont le cœur plein de sentiments méprisables de-



Minute de silence à la mémoire de Charles Balagne dans une assemblée en Guadeloupe.

vraient se pénétrer de la vérité de cet exemple.

Le souvenir et l'exemple de Balagne resteront à jamais vivants dans nos cœurs.

Camarades, les ouvriers et paysans pauvres guadeloupéens s'engagent résolument dans la voie de ceux de 1967 et 1971, sur la voie indiquée par Jacques Nestor et Charles Balagne. Ils sont déterminés à vaincre. Année par année, par vagues successives, le peuple guadeloupéen se lance à l'assaut du système colonialiste. Lentement mais sûrement, il se mobilise

et s'organise. Lentement mais invinciblement, il accroît sa détermination, il renforce ses rangs, il développe sa compréhension de la lutte, il comprend un peu mieux après chaque bataille de classe la nécessité d'en finir avec le système colonialiste dans son ensemble, de briser le joug impérialiste et de conquérir l'indépendance nationale. Il vaincra à coup sûr.

(Extrait de l'intervention
de l'A.G.E.G.
au meeting de solidarité
du 14 mars 1973.)

Contre la loi Debré

IMPÉTUEUX MOUVEMENT LYCÉEN
DE PROTESTATION

« C'est entre dix-huit et vingt ans que les jeunes sont le plus malléable » : tel est le pauvre raisonnement du général qui inspira la loi Debré, loi qui supprime le principe du sursis pour études. Aujourd'hui, c'est par dizaines de milliers que des jeunes, pour la plupart ayant moins de dix-huit ans, sont en train de montrer à l'« élite » militaire et politique qui prétend enrégimenter leurs fragiles cerveaux, qu'elle se trompe lourdement.

La décision de faire passer les jeunes par le moule militaire avant de leur permettre l'entrée dans l'enseignement supérieur fut prise au lendemain du printemps révolutionnaire de 1968 : autant dire dans une

culaire Guichard, ce sont des jeunes souvent même des très jeunes qui passent à l'action, seuls, sans attendre d'initiatives venues d'ailleurs. Depuis 1969, il n'y a pas eu une année sans que de nombreux lycées se mettent en grève. Maintenant qu'entre en application la loi Debré, de partout, du nord au sud de la France, dans les grandes villes comme dans de modestes chefs-lieux, les lycéens se mettent en grève, organisent des manifestations, se rendent en masse devant les sous-préfectures, brûlent des effigies du ministre de la « Défense nationale », etc.

Dès le 27 février à Morlaix, les lycéens distribuent des tracts appe-

quent la rue Caumartin jusqu'à la place Clichy et peignent des inscriptions sur la chaussée et les autobus.

A Dijon, le vendredi 9 mars, les lycéens des établissements Carnot et Castel se mettent en grève, le 12 mars ils sont rejoints dans la lutte par les élèves du lycée technique Hippolyte-Fontain. Le 12 mars ils sont près d'un millier à défiler dans la ville, scandant comme leurs camarades des autres régions de France des slogans hostiles à la loi Debré. Le 14 mars ils étaient trois mille cinq cents dans les rues.

A Clermont-Ferrand, le 13 mars, les lycéens font grève pour la deuxième fois en quinze jours : ils sont deux mille à manifester dans

les rues de la ville. L'après-midi, nombre d'entre eux assistent à un meeting à la faculté des Lettres : un film soutenant l'héroïque peuple vietnamien est alors projeté.

Le même jour à Riom, Vichy, Murat, Saint-Flour, Aurillac, Marmillat, les lycéens font également grève.

A Toulouse, le 14 mars, trois mille lycéens se sont rassemblés place Jeanne-d'Arc. Ils lançaient notamment : « Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! » Ils sont partis dans les rues de la ville et ont été favorablement accueillis par la population.

Au total, les diverses manifestations de lycéens contre la loi Debré ont rassemblé dix mille jeunes à Toulon, cinq mille à Marseille, trois mille à Dijon, trois mille à Brest, deux mille à Pau, deux mille à Lille et plusieurs milliers d'autres dans toutes les villes de France.

Mobilisés sur la base de leur juste revendication, les lycéens ont manifesté comme les jeunes de 68 leur détermination à s'unir à la classe ouvrière, la classe la plus exploitée et opprimée dans cette société.

C'est ainsi qu'à Aix-en-Provence, les lycéens, le jeudi 8 mars, ont organisé un sit-in devant la Préfecture afin de soutenir les travailleurs immigrés qui font la grève de la faim contre la circulaire Fontanet ; ils ont distribué des tracts appelant à soutenir leur lutte, ont collé des affiches et exécuté un sketch expliquant la vie d'un travailleur immigré en France.

Dans toutes les manifestations, des mots d'ordre appelant à l'unité concrète lycéens-ouvriers ont été lancés.

Que les lycéens poursuivent leur lutte, l'intensifient et l'étendent ! Qu'ils s'unissent aux travailleurs en lutte et leur apportent leur soutien ! Leur détermination fera reculer le pouvoir !

La loi Debré sera abrogée !



période de peur panique. Stupéfaite de la mobilisation de la jeunesse en mai-juin ainsi que de son rôle de détonateur, la bourgeoisie monopoliste tint à se prémunir contre toute mauvaise surprise. Le service militaire plus que l'école « éduque » et « soumet » le futur salarié, plus que l'école il permet de récupérer les dangereuses têtes brûlées, les « meneurs » de demain. Plus généralement, la « formation des esprits » devait venir compléter des mesures économiques pour liquider la crise chronique de l'enseignement français. En effet, compte tenu des débouchés et des besoins de la société capitaliste, il y a trop d'étudiants. Ces étudiants appelés à devenir massivement des chômeurs diplômés sont nécessairement révoltés : ce qui leur avait été présenté jusqu'ici comme un idéal digne d'effort, le diplôme, ils s'aperçoivent, lorsqu'ils l'ont en main, que ce n'est qu'un chiffon de papier. D'où la conclusion simpliste et profondément réactionnaire du pouvoir : mettre les jeunes au chômage plus tôt, les empêcher de poursuivre des études et en faire une main-d'œuvre docile et résignée.

Perspective réjouissante pour le patronat, mais perspective trompeuse. Cherchant à juguler le développement de l'esprit de contestation et de l'esprit révolutionnaire dans la jeunesse, elle obtient le résultat inverse : en 1968, les jeunes de moins de dix-huit ans s'associent pour beaucoup au mouvement révolutionnaire de masse. Aujourd'hui, comme en 1970 lors de l'affaire Guiot et en 1971 contre la cir-

lant à manifester contre la loi Debré qui supprime les sursis militaires. Le mardi matin, quinze cents élèves du lycée Tristan-Corbière se réunissent dans la cour. Vers 10 heures, ils forment un cortège et descendent vers la ville ; ils portent des banderoles : « Non à la suppression des sursis ! », « Les études avant l'armée ! », « Pas d'armée à dix-huit ans ! », et lancent de nombreux slogans deux heures durant. L'après-midi, le cortège qui s'est reformé se trouve grossi de manifestants venant d'autres lycées et collèges de Morlaix : c'est alors deux mille cinq cents jeunes qui protestent dans les rues de la petite ville bretonne : enfin devant la mairie, une effigie de Debré est brûlée.

A Lille le 6 mars, mille lycéens et étudiants se réunissent en assemblée générale après avoir manifesté le matin. Des lycéens envahissent le bureau du proviseur du lycée Faidherbe pour exiger la libération d'un de leurs camarades, arrêté par la police au cours de la manifestation. Ils obtiennent gain de cause.

A Tours, les lycéens du lycée Paul-Louis-Currier se sont mis en grève depuis le lundi 12 mars, ils organisent une manifestation le 14 mars. Ils élisent un comité de grève chargé notamment de prendre contact avec les autres lycées de la ville.

A Paris le 12 mars, au lycée Condorcet, c'est en scandant les mots d'ordre : « A bas la loi Debré ! », « A bas l'embrigadement de la jeunesse ! », « Sursis pour tous les jeunes ! » que des centaines de lycéens décident la grève. L'après-midi ils manifestent dans la rue. Ils blo-

Au lycée Langevin-Wallon de Champigny



Après une réunion de coordination, tous les lycées du Val-de-Marne décidèrent de déclencher un mouvement de grève contre la loi Debré le lundi 19 mars au matin. Mais au lycée technique Langevin-Wallon de Champigny, le comité de lutte déclara la grève, par un vote à mains levées, dès vendredi 16 mars à 10 heures.

A 10 heures, comme prévu, une assemblée générale se tient dans la cour, les élèves se succèdent pour prendre la parole et informent les lycéens et collégiens C.E.T. ainsi que les T.S. (techniciens supérieurs) en quoi consiste la loi Debré :

— Faire partir tous les jeunes de dix-huit à vingt et un ans. Comme l'a dit le général Vanuxem « pour embrigader la jeunesse tant qu'elle est malléable » ;

— Supprimer les sursis et aggraver la sélection : pour les fils d'ouvriers, il n'est pas possible de reprendre les études après l'armée, seuls les privilégiés le pourront ;

— Augmenter le chômage car à la fin du lycée ou du C.E.T. (à seize ou dix-huit ans) on ne trouve pas de travail en attendant l'armée.

A la suite de cela, la grève est votée à l'unanimité par les lycéens et lycéennes. Cela fait, les élèves décidèrent de faire des banderoles, de former un piquet de grève, de faire connaître notre action dans tout le Val-de-Marne. Des tracts ont été distribués à la population de Champigny sur les marchés, les cités, les centres commerciaux, à la porte des usines.

A bas la loi Debré !

Correspondant H.R.